le Quotidien

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

LUNDI
16 MARS
2020

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 116 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

AU TOUR DES LIEUX PUBLICS

Avec 39 cas de COVID-19 diagnostiqués, Québec ordonne la fermeture des bars, cinémas, bibliothèques, centres d'entraînement, centres de ski, piscines et autres lieux de divertissement jusqu'au 30 mars; les restaurants doivent réduire leur capacité d'accueil de moitié PAGES 2 À 10, 14, 15, 27 ET 30



PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

COVID-19

- 7 questions sur l'isolement
- Solidarité en temps de crise
- Innover pour « passer au travers »
- Josée Néron pense déjà à la relance économique

+ RAINVILLE

De grâce, pensez à vos parents

PAGE 13

PACO
PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE
www.paulalbertchevrolet.com
870, boul. Talbot, Chicoutimi
418 696-4444

ÉVÉNEMENT CAMION

LOUEZ-LE POUR L'ÉQUIVALENT DE 74 $/SEM. PENDANT 24 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 3 200 $
OU
47 200 $ À L'ACHAT

CHEVROLET
SILVERADO 1500 CUSTOM À CABINE MULTIPLACE 2020



CHEVROLET BUICK GMC

Valide du 3 au 31 mars 2020: SILVERADO 1500 CUSTOM TURBO 2020 À CABINE MULTIPLACE: Prix à l'achat de 47 200 $. 52 paiements de 148 $ aux deux semaines pendant 24 mois avec un taux à la location de 1,9 %. Un versement initial de 3 200 $ ou un échange équivalent est requis. Frais liés à l'enregistrement au RDPRM (jusqu'à 59 $) en sus. Sur approbation du crédit. 0,16 $ du kilomètre excédentaire après 20 000 km par année. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers admissibles et s'appliquant aux modèles Silverado 1500 Custom 2,7L Turbo 2020 à cabine multiplace neufs (CK10543-1CX). Sauf pour le modèle auquel le prix annoncé s'applique, les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Cette offre peut être combinée avec les programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Cette offre et ces programmes peuvent être modifiés, prolongés ou supprimés à tout moment et sans préavis. Voir tous les détails chez votre concessionnaire PACO.

0026096

« TOUT LE MONDE VA DEVOIR COLLABORER »

Dur coup pour les entreprises régionales

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement du Québec visant à fermer tous les lieux publics en lien avec les loisirs ou à modifier leur capacité d'accueil dans le cas des restaurants feront mal aux commerces de la région.



Les restaurants devront fonctionner à 50 % de leur capacité. Ainsi, une table sur deux devra rester vide, toujours dans le but d'éviter toute transmission du virus. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Selon Pierre Gaudreault, propriétaire du restaurant-bar Chez Mario Tremblay à Alma, les conséquences entourant les mesures du gouvernement toucheront absolument toute la population. « Nous allons voir comment évolue la semaine. Il y a des gens qui ont besoin de manger sur la route et qui ont besoin d'un restaurant comme le nôtre. C'est certain qu'il faut rester éveillés et responsables, car il n'y a pas que l'épicerie qui permet aux gens de se nourrir. Nous serons ouverts toute la semaine et nous allons essayer de le rester le plus longtemps possible. Nous allons analyser les impacts, mais c'est certain qu'ils seront majeurs. Tout le monde va devoir collaborer. »

Plusieurs entreprises ont également fait part des mesures mises en place dans les prochaines semaines, sur leurs réseaux sociaux, à la suite de l'annonce du premier ministre François Legault. Entre autres, la Microbrasserie La Chouape a annoncé la fermeture de son salon de dégustation à Saint-Félicien.

Certains propriétaires ont plutôt profité du réseau social pour rassurer leur clientèle quant à la continuité de leur service. Caroline Martel, gestionnaire du Sushi Shop d'Alma et de Chicoutimi et du Thaï Express de Place du Royaume, a confirmé que ses restaurants restaient ouverts. « Nous avons toujours eu de très hauts standards de salubrité alors nous allons que continuer et redoubler de prudence », a-t-elle annoncé, sur son profil Facebook.

Sam Gingras, gérant du Café du Clocher, à Alma, a expliqué que la section bar et spectacles sera fermée jusqu'à nouvel ordre, mais que le restaurant demeure opérationnel à 50 % de sa capacité. « Cette mesure veut aussi dire que nous avons dû couper en deux notre nombre d'employés. Nous encadrerons ceux qui ne pourront pas venir au travail avec les demandes de chômage, puisque cette démarche n'est pas acquise pour tout le monde. » Le Café du Clocher s'est aussi adapté pour offrir un service pour emporter, selon le gérant.

Certaines chaînes de restaurants ont pris l'initiative de complètement fermer leurs portes. Les succursales de la région doivent donc suivre cette nouvelle mesure. Pacini fait partie de celles qui ont pris cette décision. « De très grandes entreprises, comme Apple et Nike, ont déjà fermé toutes leurs boutiques, peu importe ce qu'il en coûte », a souligné Pierre-Marc Tremblay, propriétaire, sur la page Facebook du Pacini d'Alma.

La section restauration du Chocolats Favoris sera également fermée. « En tant que destination prisée par les familles et les jeunes, nous préférons aller au-delà de la consigne de réduction des tables pour le bien de notre clientèle et nous assurer d'empêcher au maximum les regroupements au sein de nos établissements », a annoncé Dominique Brown, président de la bannière, sur Facebook. Les clients peuvent cependant se procurer du chocolat de Pâques et d'autres gâteries pour emporter à la maison.

Plusieurs commerçants ont refusé de commenter la situation, n'ayant pas encore discuté des nouvelles mesures avec leur équipe.

Cas confirmés au Québec	39
Nouveaux cas au Québec	15
Montréal	10
Montérégie	9
Estrie	4
Laurentides	3
Mauricie–Centre-du-Québec	3
Chaudière-Appalaches	3
Capitale-Nationale	2
Lanaudière	2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0
Région à déterminer	2
Hors Québec	1
Cas confirmés au Canada	304
Ontario	142
Colombie-Britannique	73
Alberta	39
Québec	39
Manitoba	4
Nouveau-Brunswick	1
Île-du-Prince-Édouard	1
Saskatchewan	1
Canadiens rapatriés	4
Cas confirmés dans le monde	165 969
Chine	80 844
Italie	24 747
Iran	13 938
Corée du Sud	8162
Espagne	7847
Décès dans le monde	6475

Rappel des principales mesures gouvernementales

- Isolement volontaire de 14 jours de toutes les personnes qui reviennent de l'étranger;
- Isolement obligatoire de 14 jours pour tous les employés de la fonction publique et pour tout le personnel de la santé, de l'éducation et des services de garde, privés et publics, qui reviennent de l'étranger;
- Interdiction de tous les rassemblements intérieurs de plus de 250 personnes;
- Incitation à éviter tous les rassemblements intérieurs qui ne sont pas nécessaires;
- Incitation pour les personnes âgées de 70 ans et plus de rester à la maison, sauf en cas de nécessité ou d'exception, comme pour se présenter à un rendez-vous médical important;
- Fermeture de l'ensemble des services de garde et du réseau de l'éducation du lundi 16 mars au vendredi 27 mars;
- Interdiction des visites régulières dans les hôpitaux, les CHSLD, les ressources intermédiaires, les ressources de type familial et les résidences privées pour aînés sur l'ensemble du territoire québécois;
- Ouverture de cliniques désignées pour s'occuper des personnes présentant des symptômes – deux cliniques à venir au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Fermeture des bars, cinémas, bibliothèques, centres d'entraînement, centres de ski, piscines et autres lieux de rassemblement;
- Réduction de 50 % de la capacité d'accueil des restaurants, en occupant une table sur deux pour garder une certaine distance entre les personnes;
- Incitation à limiter les sorties pour travailler, acheter de la nourriture, se rendre à la pharmacie, se faire soigner, aller marcher ou aider une personne de 70 ans et plus;
- Annulation de tout voyage non essentiel à l'extérieur du Canada jusqu'à nouvel ordre;
- Annulation de tout voyage à bord de navires de croisières.

LE QUOTIDIEN

Pour suivre en direct l'évolution de la situation de la COVID-19, ici et ailleurs, téléchargez notre application mobile ou visitez *lequotidien.com*.



Le Cinéma Odyssée a dû cesser ses activités. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Les salles d'entraînement ont également dû fermer leurs portes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Les restaurants doivent désormais permettre une distance raisonnable entre les clients. Pour cela, le gouvernement recommande de respecter un maximum de 50 % de la capacité des lieux. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Les heures d'ouverture de Place du Royaume ont été modifiées, sauf celles de Walmart, Pharmaprix et Canadian Tire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



ARCHIVES PC

Québec intensifie ses mesures

Presse canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre François Legault a décrété la fermeture des bars en annonçant dimanche une nouvelle série de mesures destinées à limiter la propagation de la COVID-19, mettant la clé dans la porte de nombreux lieux publics jusqu'au 30 mars.

Les bars, discothèques, cinémas, bibliothèques, centres d'entraînement, centres de ski, piscines et autres lieux de divertissement devront cesser au moins pour quelques semaines leurs activités.

Le sort réservé aux restaurants est plus nuancé. Les propriétaires devront accepter de fonctionner à 50 % de leur capacité. Ainsi, une table sur deux devra rester vide, toujours dans le but d'éviter toute transmission du virus.

Québec craint une hausse « exponentielle » du nombre de cas de personnes infectées dans les prochaines semaines. On cherche à tout prix à ralentir la progression du virus.

39 CAS

De samedi à dimanche, le nombre de personnes contaminées au Québec est passé de 21 à 39.

Les deux premiers cas sont apparus dans les régions de la Capitale-Nationale. Deux autres nouveaux cas ont été enregistrés à Montréal, en Montérégie et en Mauricie-Centre du Québec. Les autres cas viennent de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, des Laurentides et des Laurentides.

Un premier cas d'un visiteur provenant de l'extérieur du Québec a aussi été recensé. L'origine du dernier cas n'a pas encore été déterminée.

Dimanche après-midi, 1480 personnes attendaient les résultats du dépistage et jusqu'à maintenant, 2270 analyses se sont avérées négatives. On compte aussi 1480 personnes qui ont subi le test et attendent le résultat.

« ÇA VA SAUVER DES VIES »

La longue liste des lieux de rassemblement condamnés à fermer leurs portes temporairement n'inclut ni les centres commerciaux ni l'ensemble des commerces, pour l'instant du moins. Les entreprises ne sont pas visées non plus.

Si les Québécois observent ces directives à la lettre, « ça va sauver des vies », a commenté M. Legault, durant sa conférence de presse quotidienne, qui prend chaque jour davantage un accent dramatique.

« Je vous en supplie ! », a renchéri le directeur national de la Santé publique, Horacio Arruda, en exhortant la population à prendre la situation très au sérieux et à appliquer les directives imposées, si contraignantes soient-elles.

Les changements de comportement sont au coeur de la réussite ou l'échec des mesures annoncées, a-t-il dit.

La liste des fermetures inclut aussi : les musées, théâtres, salles de spectacles, arcades, spas, saunas, salles de danse, arénas, zoos et aquariums.

Le premier ministre a reformulé sa demande aux Québécois de rester à domicile, surtout les personnes âgées de 70 ans et plus, de favoriser le télétravail, et « de limiter les sorties » au strict minimum. « On devrait sortir seulement pour aller travailler, acheter du pain, aller à la pharmacie, se faire soigner, prendre une marche ou aller aider des personnes de 70 et plus », a-t-il énuméré.

Dès lundi, l'ensemble du réseau scolaire (écoles, cégeps, universités) et tous les services de garde seront fermés.

À ce jour, tous les cas répertoriés au Québec sont le fait de gens qui sont de retour de voyage à l'étranger.

Au sujet des voyageurs, M. Legault a dit s'être entretenu avec le premier ministre Justin Trudeau pour lui rappeler une fois de plus sa demande de mieux contrôler le nombre de touristes étrangers qui débarquent au Canada.

La ministre de la Santé, Danielle McCann, a dit que du personnel allait désormais être présent à l'aéroport de Montréal pour sensibiliser les voyageurs à l'importance de s'imposer une quarantaine volontaire de 14 jours. Des pancartes seront installées.

Elle a indiqué qu'elle était en train de « réorganiser le réseau » de la santé pour tenir compte de l'impact sur le Québec de la pandémie mondiale de coronavirus.

M. Legault a aussi tenu dimanche une série de rencontres avec les acteurs du milieu de la santé (CSQ, FIQ, Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, Fonds de solidarité FTQ et CSN), de même qu'avec la présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Diane Francoeur, et le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Louis Godin.

Solidarité en temps de crise

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Alors que les mesures gouvernementales entourant la propagation de la COVID-19 causent un casse-tête pour certaines personnes, d'autres profitent de l'occasion pour offrir leur soutien. Plusieurs personnes du Saguenay–Lac-Saint-Jean offrent aux parents dans le besoin de garder leur enfant et quelques restaurants proposent de livrer des repas à ceux qui doivent rester en quarantaine.

Sur les réseaux sociaux, il est possible de lire plusieurs publications de jeunes et moins jeunes qui profitent des deux semaines de congé forcé dans le milieu de l'éducation pour offrir leur service de gardiennage. Même si cette pratique amène certains questionnements, aucune norme ne semble empêcher un jeune d'offrir un tel service s'il est assez responsable pour prendre soin d'un enfant.

Alexandra Gauthier, éducatrice spécialisée, fait partie de ceux qui ont eu l'idée de proposer un coup de main. « J'ai vu plusieurs personnes faire des publications pour offrir leur aide et j'ai eu l'idée, à mon tour, de le faire, puisque je ne suis pas en quarantaine et que personne autour de moi ne revient de voyage. Étant donné que je suis actuellement sans travail, je voulais me rendre utile pour les familles pour qui ce n'est pas envisageable de prendre deux semaines de congé. »

Alexandra a rapidement comblé son horaire, puisque la demande était forte, selon elle.

Clara Bourque, étudiante en troisième année au baccalauréat en physiothérapie à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), a aussi eu envie de faire sa part. Même si le gardiennage ne fait pas partie de sa future profession, s'occuper des enfants est un intérêt pour elle. « Je connais plusieurs parents qui n'ont aucune autre solution que la garderie. Je me suis donc dit que je pouvais donner un coup de main à ceux qui ne peuvent pas prendre congé. »



PHOTO 123RF

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES

La Boucherie Charcuterie Lenoir et Leblanc, de Jonquière, a eu l'idée de permettre à ses clients en quarantaine de communiquer directement avec leur boucher afin de commander. Des mesures de sécurité seront également appliquées afin d'éviter toute propagation de la COVID-19.

Sur sa page Facebook, la petite entreprise explique que les clients peuvent appeler, passer commande et payer par carte de crédit. Le restaurant s'occupe ensuite d'aller porter la commande directement dans la voiture d'une personne désignée.

Des entreprises innovent pour « passer au travers »

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Les mesures gouvernementales concernant la COVID-19 font en sorte que des entreprises et restaurants doivent modifier leurs heures d'ouverture ou leurs façons de procéder afin de diminuer la propagation du virus, ce qui peut parfois engendrer des impacts financiers. Afin de garantir la survie de leur commerce, tout en respectant les directives, le Bistro D et le disquaire Planète Claire, entre autres, ont décidé d'innover.

Le restaurant Bistro D de Chicoutimi a publié une nouvelle façon de procéder sur sa page Facebook. La livraison à domicile sera désormais offerte aux clients, et ce, de manière sécuritaire. La survie du restaurant semble être ce qui a motivé la décision. « Nous vivons, comme plusieurs d'entre vous, un grand moment d'incertitude et d'angoisse. Devant ce sentiment d'impuissance, par amour pour notre restaurant, afin qu'il "passe au travers", nous nous devons d'être créatifs et de trouver des solutions alternatives pour garder le rythme et préserver les emplois », peut-on lire, sur la page Facebook de l'entreprise.

Pour sa part, le disquaire Planète Claire de Chicoutimi a décidé de proposer une vente aux enchères. « Pas besoin de vous faire comprendre que c'est hyper tranquille en boutique avec ce que nous vivons ces jours-ci. Aux grands maux, les grands remèdes. L'idée m'est venue de faire une vente aux enchères avec certains disques en stock », peut-on lire sur la page Facebook du magasin. Les passionnés de musique pourront donc acheter des disques aux enchères directement sur Facebook, sans devoir quitter la maison.

De son côté, le centre d'amusement MégaFun, à Alma, profitera des prochaines semaines pour investir dans la construction d'une nouvelle zone. « Considérant que nous serons fermés pour au moins une semaine, nous avons décidé de devancer un investissement majeur », peut-on lire sur sa page Facebook.

PLACE DU ROYAUME

Par ailleurs, sur la page Facebook de Place du Royaume, Primaris, l'entreprise qui dirige le centre commercial, a affirmé avoir pris la décision de modifier ses heures d'ouverture « afin de faire notre part dans la propagation de la COVID-19 ».

Seuls Canadian Tire, Pharmaprix et Walmart ne sont pas touchés par cette mesure et restent ouverts selon l'horaire habituel.



Le restaurant Bistro D a décidé d'offrir la livraison à domicile à ses clients.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

ABBAYE, *nom féminin*

Définition – Établissement religieux dirigé par un abbé, une abbesse.
Phonétique – [abéi] ou [abèi].
Famille – abbatial, abbatiale, abbatiat, abbé, abbesse, abbéton.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PERSONNES DEVANT S'ABSENTER DE LEUR EMPLOI

Trudeau promet toujours de l'aide

Presse canadienne

Le premier ministre fédéral Justin Trudeau a réitéré de nouveau que son gouvernement viendra en aide aux personnes qui ne pourront se rendre au travail parce qu'elles sont en quarantaine ou devront garder leurs enfants privés d'école ou de garderie en raison de la crise du coronavirus.

M. Trudeau a accordé dimanche des entrevues à divers réseaux de télévision, dont TVA et CTV.

Il a notamment indiqué que des mesures seront annoncées la semaine prochaine pour aider les familles qui n'ont pas accès à l'assurance-emploi en ces temps qui s'annoncent fort difficiles.

Répondant aux questions de l'animateur Pierre Bruneau à TVA, le premier ministre a également défendu la position de son gouvernement de ne pas avoir encore fermé les frontières à tous visiteurs venant de l'étranger, disant vouloir suivre à ce sujet les recommandations des experts de la santé publique.

Certaines mesures supplémentaires pourront toutefois être adoptées. M. Trudeau dit vouloir en discuter avec son ministre de la Sécurité publique Bill Blair. « Rien n'est écarté », a-t-il répondu. Le chef du gouvernement fédéral estime toutefois que le personnel de santé sera plus utile dans les établissements comme les hôpitaux et les cliniques que dans les aéroports.

Il a toutefois rappelé que les États-Unis et l'Italie, deux pays qui avaient rapidement fermé leurs frontières aux Chinois au début de l'éclosion de la COVID-19, sont parmi les pays les plus touchés présentement.

Le président de la France Emmanuel Macron a annoncé que les dirigeants du G-7 tiendront une réunion pour coordonner une réponse économique à la pandémie mondiale de la COVID-19.

Selon la déclaration du président français sur Twitter, le sommet, qui aura lieu lundi par visioconférence, servira à coordonner les efforts sur le vaccin et les traitements.

Nous « travaillerons à une réponse économique et financière », a indiqué le président Emmanuel Macron.

Le Canada fait partie du G-7, avec les États-Unis, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Allemagne.

Le premier ministre Justin Trudeau n'a fait aucune déclaration au sujet d'une réunion des dirigeants du G-7.

ENCORE PLUS DE CAS

La situation sur le terrain continue de se dégrader dans l'ensemble du pays.

En Ontario seulement, 42 nouveaux cas confirmés ont été signalés par les autorités de la province, portant ainsi le total à 145 (dont cinq cas considérés comme guéris). Il s'agit d'une augmentation de près de 41 % par rapport à samedi. Les données semblent indiquer qu'une grande partie de nouveaux cas ont été recensés dans le sud de la province.

La ministre de la Santé de la province, Christine Elliot, a indiqué que le gouvernement avait demandé aux hôpitaux de réduire graduellement le nombre de chirurgies non urgentes. Selon elle, cette mesure permettra d'augmenter les capacités des établissements à faire face à la pandémie.

En Alberta, ce ne sont pas moins de 17 nouveaux cas qui ont été identifiés dans la province, dont sept personnes ayant participé à un même rassemblement. La province compte donc 56 cas de COVID-19.

Selon la médecin-hygiéniste en chef de la province, la Dre Deena Hinshaw, le dépistage de cas non liés à des voyages est inquiétant.

Par ailleurs, le gouvernement a ordonné la fermeture de toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires, ainsi que de toutes les garderies. La ministre de l'Éducation a même annoncé que tous les examens de fin d'année sont annulés, sauf pour les finissants du secondaire.

La Nouvelle-Écosse a annoncé dimanche ses trois premiers cas probables, tous reliés à des voyageurs. Les autorités de la santé publique de la province ont indiqué que ces trois individus sont en isolement volontaire.

Le premier ministre Stephen McNeil et le docteur Robert Strang, médecin hygiéniste en chef de la province, devraient fournir plus de détails lors d'une conférence de presse en après-midi à Halifax.

Au Nouveau-Brunswick, la médecin-hygiéniste en chef de la province a rapporté quatre nouveaux cas probables.

Selon la Dre Jennifer Russell, ils sont tous des membres de la famille ou des proches du premier cas de la province qui avait séjourné à l'extérieur du pays.

Québec offrira des services de garde d'urgence dès lundi

Québec offrira dès lundi des services de garde d'urgence pour les enfants d'âge préscolaire et primaire des travailleurs du réseau de la santé et d'autres services essentiels au moment où la province tente de limiter les conséquences des mesures visant à lutter contre la COVID-19.

Pour les tous petits, les Centres de la petite enfance (CPE), les garderies et les services de garde en milieu familial seront ouverts pour accueillir les enfants de ces travailleurs, a annoncé le ministre de la Famille Mathieu Lacombe lors d'une conférence de presse, dimanche après-midi, à Québec.

Le gouvernement du Québec assumera l'ensemble des coûts de sorte que les parents n'auront rien à débourser pour ces services.

Ainsi, le réseau des services de garde, qui sera fermé pour la population tel qu'annoncé vendredi, sera néanmoins ouvert pour les parents qui sont à l'emploi d'un établissement de la santé ou des services sociaux, les policiers, les pompiers, les ambulanciers, les employés d'Urgence Québec, les agents des services correctionnels, les constables spéciaux et le personnel qui est appelé à assurer les services de garde en question.

S'adressant à eux, le ministre a repris les mots du premier ministre François Legault, les qualifiants « d'anges gardiens ».

« On a besoin de vous et c'était très important pour notre gouvernement de mettre en place des mesures facilitantes pour que vous puissiez poursuivre votre travail qui est essentiel dans les circonstances », a expliqué M. Lacombe.

Tous les parents concernés pourront se présenter dans des établissements près de leur lieu de travail et ils seront pris en charge.

« Aucune exception ne sera permise » pour les enfants de parents non visés par la mesure, a insisté le ministre.

L'annonce signifie également que l'ensemble du réseau devra être opérationnel.

De même, dès lundi, plus de 400 services de garde en milieu scolaire seront ouverts dans autant d'écoles pour accueillir des enfants âgés de 4 ans à 13 ans, soit de la maternelle 4 ans à la fin de la sixième année.

Les sites ont été stratégiquement choisis à proximité des établissements de santé, des CHSLD et des CLSC. Ils pourront accueillir jusqu'à 60 000 enfants.

Le service, qui sera également gratuit et destiné à la même clientèle, sera offert de 7h à 18h, du lundi au vendredi, au cours des deux prochaines semaines.

« Prendre soin des enfants pour que les parents puissent prendre soin des malades », a résumé le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Jean-François Roberge.

Les parents peuvent trouver la liste des écoles et s'inscrire en remplissant un formulaire disponible sur le site *quebec.ca/coronavirus*, ce qui aidera à l'organisation du service. Les parents qui se présenteront le matin même à l'école seront tout de même accueillis, a précisé le ministre Roberge. **PRESSE CANADIENNE**



Justin Trudeau a indiqué que des mesures seront annoncées la semaine prochaine pour aider les familles qui n'ont pas accès à l'assurance-emploi. — ARCHIVES PC

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
auto	18
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal.**

LA MAIRESSE DE SAGUENAY DE RETOUR DANS LA RÉGION

Néron veut prévoir la relance économique

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La mairesse Josée Néron considère que Saguenay a mis en place les bonnes mesures et même devancé, dans certains cas, les demandes gouvernementales pour limiter la propagation du coronavirus. La Ville entend maintenir cette collaboration avec l'État, tout en attirant rapidement l'attention sur la relance de l'économie régionale.

Dès jeudi dernier, la mairesse de Saguenay a contacté son bureau à partir du Mexique afin que soient effectuées les démarches nécessaires pour lui trouver un billet d'avion de retour le plus tôt possible. M^me^ Néron est revenue à Montréal samedi soir et a gagné Saguenay dimanche matin, où elle dirigera les affaires de la Ville à partir de sa résidence pendant les 14 prochains jours.

La mairesse a souligné que, selon son horaire de vacances, elle serait revenue dans une semaine et aurait été tenue à l'écart pendant 14 jours, en raison des consignes gouvernementales. Il s'agissait, selon elle, d'une période beaucoup trop longue, lorsqu'elle tenait compte de la situation sanitaire et des responsabilités de son administration.

« Saguenay a pris les mesures appropriées selon les demandes du gouvernement. La Ville a même été précurseure dans certains cas. [Le maire suppléant] Michel Potvin a participé à une rencontre de la Table des élus régionaux samedi et il est ressorti certaines inquiétudes de la part des municipalités qui pourraient avoir de la difficulté à maintenir des services municipaux », explique la mairesse.

M^me^ Néron se fait rassurante à ce sujet puisque Saguenay compte sur un bassin de main-d'oeuvre imposant. Selon elle, il n'est pas exclu que la Ville puisse supporter d'autres municipalités qui pourraient rencontrer des problèmes en fonction de l'intensité de la pandémie de la COVID-19.

Lors de la rencontre avec la Direction de la santé publique, le maire suppléant Michel Potvin avait assuré le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean que la capitale régionale allait, dans la mesure du possible, appuyer les services de santé en cas de besoins spécifiques au chapitre de la main-d'oeuvre. Il avait alors cité les pompiers, lesquels détiennent une formation de premiers répondants.

Dimanche, Josée Néron a ajouté que la Ville pourrait aussi offrir au CIUSSS d'ouvrir des locaux si les besoins se font sentir. La mairesse, tout comme ses collègues des autres municipalités, n'a pas eu à mettre en place le plan des mesures d'urgence puisque pour le moment, c'est la ministre de la Santé et les directions des CIUSSS du Québec qui ont la responsabilité de gérer la mise en place des différentes politiques découlant de la déclaration d'urgence sanitaire nationale pour la province.

« Il est nécessaire de suivre les consignes pour demeurer en santé et il faut penser à la planification de la relance économique. Ça ne sera pas facile pour les entreprises, les hôtels et l'ensemble des commerces. On doit donc travailler sur ce qui est en préparation et ce qui va donner un bon coup d'envoi pour la relance économique. »

Selon la mairesse de Saguenay, il sera important pour le gouvernement et la Ville d'être en mesure de permettre rapidement la mise en chantier de plusieurs projets à court et moyen terme.

« Pour Saguenay, nous avons déjà une liste de projets dont le démarrage aura un impact rapide sur la relance de notre économie. Ce sont des projets qui représentent des investissements de plusieurs millions $ », reprend la mairesse.

Il s'agit, dans un premier temps, du projet de développement de la zone industrielle de Grande-Anse. Saguenay est en attente d'un feu vert gouvernemental pour aménager des infrastructures évaluées à 32 M$.

Le conseil de Saguenay a aussi adopté une résolution pour la réfection du pont de Sainte-Anne. Il s'agit d'un autre chantier de l'ordre de 12 M$ en attente d'une permission de Québec. Le projet du soccerdôme, de quelque 30 M$, est quant à lui en phase de réalisation.

« Nous avons aussi le centre multifonctionnel de la zone ferroviaire. Le projet nécessite un financement de 46 M$ et le gouvernement du Québec pourrait faire ce qu'il a fait dans d'autres municipalités pour des projets similaires », évoque Josée Néron.

Pour l'ensemble de la région, la mairesse souligne qu'il serait possible d'évaluer le lancement des travaux de réfection du réseau ferroviaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lequel aurait besoin d'une mise à niveau. Elle évoque également la prolongation du réseau de distribution de gaz naturel de la rive nord du Saguenay vers le nord du Lac-Saint-Jean.

Selon la mairesse de Saguenay, de telles opportunités aideraient à relancer l'économie à court terme, avec un effet permanent pour le développement de la région.



De retour du Mexique, la mairesse Josée Néron considère que Saguenay a mis en place de bonnes mesures pour limiter la propagation de la COVID-19. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

ON SE PROTÈGE!

Le coronavirus cause une infection respiratoire (COVID-19) pouvant comporter les symptômes suivants :

FIÈVRE • TOUX • DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES

Protégez vos proches, particulièrement les aînés et les personnes vulnérables, en évitant de leur rendre visite si vous êtes malade.

Il est recommandé à toute personne qui revient d'un pays étranger de s'isoler à la maison pour une période de 14 jours et de surveiller ses symptômes.

Cet isolement est obligatoire pour tous les employés de la fonction publique et pour tout le personnel de la santé, de l'éducation et des services de garde, privés et publics, qui reviennent de l'étranger.

Québec.ca/**coronavirus**
Sans frais : **1 877 644-4545**

Votre gouvernement
Québec

0036992

QR 7 QUESTIONS SUR L'ISOLEMENT

Plusieurs informations circulent sur les comportements à adopter en cette période de pandémie de la COVID-19. Nous avons soumis sept questions simples au CIUSSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lesquelles résument certaines situations et aident à adopter des comportements responsables pour aider à ralentir la propagation du virus dans la population en général. **LOUIS TREMBLAY, LE QUOTIDIEN**

1) Peut-on aller souper avec des parents, tantes, oncles ou amis de 70 ans et plus?

Il n'est pas recommandé de les visiter. Ces personnes constituent un groupe à risque. C'est pourquoi on leur demande de respecter l'isolement volontaire.

2) Quelle différence y a-t-il entre «isolement», «confinement» ou «quarantaine»?

On parle plutôt d'isolement pour décrire les mesures qui sont déployées pour éviter que la propagation du virus s'accélère. Le terme «quarantaine» est généralement utilisé abusivement.

3) Quel est le comportement à adopter lorsqu'une personne doit demeurer 14 jours à la maison quant aux sorties ou autres déplacements nécessaires, notamment pour l'achat de nourriture et les rendez-vous médicaux?

Ne pas aller à l'école, ne pas utiliser les transports publics, reporter tout rendez-vous médical non urgent, éviter tout déplacement non essentiel, ne pas accueillir de visiteurs à la maison. Uniquement les personnes ayant déjà été exposées ou les aidants naturels peuvent rester au domicile.

Mesures d'hygiène à suivre: se laver les mains le plus souvent possible, avant et après les repas, éviter de partager et bien nettoyer les ustensiles, verres, serviettes et autres équipements usuels.

Surveiller les symptômes et contacter la ligne COVID-19 (1 877 644-4545) si les symptômes suivants apparaissent ou deviennent plus graves: fièvre, toux, essoufflement, difficulté à respirer, douleur à la poitrine, diarrhées, vomissements importants et fatigue inhabituelle importante.



PHOTO 123RF

4) Est-il nécessaire de porter des masques pour se rendre dans les services de santé ou chez le médecin?

Si vous avez des symptômes, oui. On demande aux gens d'y aller seulement pour les rendez-vous urgents et de reporter tous les autres rendez-vous.

5) Si j'habite avec une personne qui reçoit un diagnostic de coronavirus, est-ce que je dois m'imposer une période d'isolement de 14 jours?

Oui. Il faut communiquer avec la ligne COVID-19 (1 877 644-4545). Les responsables vont vous informer de la marche à suivre.

6) Combien de jours après une contamination les symptômes grippaux apparaissent-ils en moyenne?

Les symptômes associés à la COVID-19 peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après l'exposition. On parle principalement de fièvre, de toux et de difficulté à respirer.

7) Quel est le cheminement officiel, selon le protocole gouvernemental, quand une personne soupçonne qu'elle a été contaminée?

Contacter la ligne COVID-19 (1 877 644-4545). La marche à suivre sera convenue par les autorités, lesquelles vont orienter la personne vers les bons services, si nécessaire. Dans des cas exceptionnels, qui nécessiteraient une hospitalisation, les patients seront pris en charge et redirigés vers l'un des centres désignés.

Ligne COVID-19
1 877 644-4545

Négociations suspendues

Les organisations syndicales ont répondu positivement à la demande du gouvernement québécois de suspendre les négociations en vue du renouvellement des conventions des employés du secteur public jusqu'au 5 avril, en raison de la crise de la COVID-19. Cinq syndicats présents dans la fonction publique – Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIS), Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) et Centrale des syndicats du Québec (CSQ) – ont rédigé un communiqué de presse commun pour dire qu'ils avaient convenu « de suspendre les négociations pour l'instant, tout en maintenant les canaux de communication bien ouverts ».

Le PQ pourrait reporter l'élection de son chef

Le Parti québécois (PQ) n'écarte pas la possibilité de remettre à plus tard l'élection de son prochain chef. La présidente d'élection du parti, Agnès Maltais, a annoncé, dimanche, que la conférence de coordination se réunira vendredi pour « réévaluer le calendrier et certaines règles de la course à la chefferie », à laquelle participe le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault. Le responsable des communications du parti, Lucas Medernach, a précisé qu'une proposition de modifier le calendrier et certaines règles potentielles sera alors examinée.

PRESSE CANADIENNE

viacapitale SAGUENAY–LAC-ST-JEAN



Francine Boily
COURTIER IMMOBILIER
418 **542-8344**

DEPUIS 30 ANS

« Je travaille pour vous protéger, vous guider, vous informer et vous conseiller dans l'achat ou la vente de votre propriété. »



JONQUIÈRE: 2328-2332, ST-JEAN-BAPTISTE
Rénovations récentes de 44 645 $. Bons locataires depuis 1991 et 2014. 7 1/2 rez-de-chaussée et sous-sol, 2 X 4 1/2 sur deux étages. Deux remises. Év. mun.: 196 400 $.

0036883

LA PANDÉMIE PROGRESSE DANS LE MONDE

Plus de 2000 morts en Europe

Agence France-Presse

PARIS — La barre des 2000 décès dus au nouveau coronavirus en Europe a été franchie, dimanche, portant le bilan à plus de 6000 morts à travers le monde, où les confinements de populations et les fermetures de frontières se multiplient.

Devant les craintes générées par l'épidémie, les principales banques centrales mondiales ont par ailleurs lancé une action concertée visant à augmenter l'approvisionnement des marchés financiers en liquidités.

La Réserve fédérale américaine a aussi abaissé ses taux d'un point pour rassurer les marchés. Le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Antonio Guterres, avait exhorté les gouvernements de la planète à travailler ensemble pour empêcher une récession.

Pays le plus touché en Europe par la pandémie, l'Italie a enregistré, dimanche, un nombre record de 368 nouveaux décès en 24 heures, portant le nombre de morts à 1809.

Point de départ de l'épidémie, la Chine reste le pays ayant enregistré le plus grand nombre de morts (3199), mais c'est en Europe que l'épidémie progresse rapidement, avec 2291 décès, la majeure partie en Italie et en Espagne, où le nombre de contaminations recensées a fait un bond, avec 2000 cas supplémentaires en 24 heures.

Et il y a désormais plus de décès recensés ailleurs dans le monde (3221) qu'en Chine, qui semble avoir désormais enrayé la propagation du virus – 20 nouvelles contaminations dimanche.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Europe est « l'épicentre » de la maladie. L'Union européenne (UE) a instauré des limitations pour les exportations d'équipement médical de protection afin de garantir son propre approvisionnement.

Deuxième pays le plus touché d'Europe, l'Espagne a confiné sa population et décrété l'état d'alerte pour 15 jours.

> Pays le plus touché en Europe par la pandémie, l'Italie a enregistré, dimanche, un nombre record de 368 nouveaux décès en 24 heures, portant le nombre de morts à 1809



La police locale espagnole avertit les citoyens qui circulent dans les villes des nouvelles mesures de confinement.
— PHOTO AFP, JORGE GUERRERO

FRONTIÈRES FERMÉES

Devant la progression inexorable de la pandémie, fermetures, restrictions de déplacements et annulations d'événements continuaient d'être annoncées en cascade.

À l'arrêt depuis dimanche, la France, où le niveau des 5000 cas et des 120 morts a été franchi dimanche, a néanmoins maintenu ses élections municipales, mais la participation s'est effondrée de près de 20 pour cent.

L'Autriche a interdit les rassemblements de plus de cinq personnes et limité les déplacements au strict nécessaire.

Les Pays-Bas et le Luxembourg ont également ordonné la fermeture des lieux et commerces accueillant du public ; l'Irlande, les pubs.

L'état d'urgence a été décrété en Serbie pour une période indéterminée, et l'armée va être mobilisée pour contribuer à la lutte contre la pandémie.

De nombreux pays cherchent à se protéger en s'isolant toujours plus, jusqu'à l'intérieur de l'UE, mettant à mal le principe de libre circulation.

L'Allemagne et la France vont ainsi fermer partiellement leur frontière commune en n'autorisant le passage qu'aux travailleurs transfrontaliers et aux transports de marchandises.

La Russie a fermé ses frontières terrestres avec la Norvège et la Pologne aux étrangers.

En Italie, les autorités de Lombardie (nord) s'inquiètent désormais sur la capacité de leur système hospitalier à absorber l'afflux de malades.

À Rome, toutes les célébrations de la Semaine sainte se tiendront sans les fidèles, de même que les audiences générales du pape jusqu'au 12 avril.

AÉROPORTS

Aux États-Unis, les nouveaux contrôles pour les Américains rentrant d'Europe ont provoqué le chaos dans les aéroports : longues files d'attente de plusieurs heures, très denses, au mépris des recommandations sanitaires sur la « distanciation sociale ». À New York, le maire, Bill de Blasio, s'est résolu à annoncer la fermeture des écoles publiques.

Plusieurs autres pays ont annoncé différentes mesures aux quatre coins du globe.

LOGE M'ENTRAIDE RÉCLAME LA SUSPENSION DES EXPULSIONS

Loge m'entraide réclame une intervention de la ministre de l'Habitation, Andrée Laforest, pour « éviter que des locataires soient à la rue » en pleine crise de la COVID-19. Alors que la Régie du logement a annoncé la suspension de la majorité de ses audiences, « sauf celles pouvant mener à l'expulsion des locataires », la coordonnatrice de l'organisme, Sonia Côté, joint sa voix à celle du Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et demande à la députée de Chicoutimi d'ordonner un moratoire sur l'expulsion des locataires.

Loge m'entraide donne l'exemple de l'Espagne et de Seattle, qui ont adopté des moratoires sur les évictions de locataires, de même que de la France, où les expulsions locatives sont interdites deux mois de plus. « Que se passerait-il si des locataires devaient être en quarantaine et être expulsés de leur logement ? On parle ici d'une question de santé et de sécurité publique, qui a pour but de protéger les locataires vulnérables afin qu'ils ne se retrouvent pas à la rue en pleine pandémie mondiale ! » **JULIEN RENAUD**

La justice se réorganise à la vitesse grand V

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com



PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Les visites aux détenus suspendues dans les prisons provinciales et les pénitenciers fédéraux, les transferts entre établissements limités, les procès retardés devant les tribunaux du pays ; la justice est sur pause, sauf pour les urgences. Les accusés et les témoins seront contactés au cours des prochains jours, mais pour l'instant, le milieu judiciaire se réorganise à la vitesse grand V et la situation change d'heure en heure.

Dès lundi, une réduction importante du niveau de services dans les palais de justice entrera en vigueur. Seules les affaires urgentes seront entendues. Par affaires urgentes, on entend les comparutions des détenus et les enquêtes sur remise en liberté, par exemple. Les étapes judiciaires des accusés en liberté devraient quant à elles être reportées. Le but est d'éviter que les palais de justice deviennent des lieux achalandés, comme c'est habituellement le cas.

« Le Barreau est d'avis que la protection du public commande la réduction de l'activité judiciaire à l'essentiel. Les citoyens doivent pouvoir prendre les précautions nécessaires en matière de santé et organiser leurs activités familiales, plutôt que de passer du temps dans les palais de justice », a affirmé le bâtonnier du Québec, Paul-Matthieu Grondin.

Il n'y a toujours pas de consigne pour les accusés, les victimes et les témoins de rester chez eux, mais ces gens seront contactés dès lundi. Et il ne devrait pas y avoir de conséquences pour ceux qui ne se présentent pas en cour, notamment les gens à risque et ceux de 70 ans et plus.

« En pareille situation, on ne peut [pas] obliger des gens à se rendre en cour alors qu'on empêche des gens à jouer au bowling », image le criminaliste Me Charles Cantin, qui ajoute que cela concerne autant les accusés en liberté que ceux incarcérés.

« Les urgences ne concernent vraiment que les détenus », a ajouté celui qui reçoit plusieurs appels de clients depuis vendredi. L'avocat devait partir en voyage, mais il a annulé ses vacances.

Les juges des différentes cours devront s'adapter rapidement. Lundi sera le jour 1 des nouvelles mesures en ce qui concerne le milieu judiciaire.

« Au niveau de la justice, l'adaptation est quand même faisable. La discipline est une garantie de non-propagation. C'est pourquoi les services essentiels seront couverts. Les détenus auront plus que jamais la priorité. Les enquêtes caution, qui sont déjà régies par certains délais, se tiendront sans trop d'encombrement, ce qui arrive occasionnellement. Les procès et les enquêtes préliminaires avec détenu pourraient également bénéficier d'un horaire transformé », a expliqué Me Cantin.

Les comparutions par visioconférence seront également privilégiées.

EN BREF

Les églises emboîtent le pas

En réaction aux mesures annoncées par le gouvernement Legault, l'Assemblée des évêques du Québec recommande « l'annulation de toutes les célébrations et de toutes les activités publiques dans les églises du Québec », indique un communiqué transmis dimanche. « Là où ce sera possible, il est souhaitable que les églises demeurent ouvertes pour la prière et le recueillement strictement personnels », est-il ajouté.

Brunelle-Duceppe interrompt son bureau mobile

Par mesure de précaution, le député de Lac-Saint-Jean, Alexis Brunelle-Duceppe, a annoncé, dimanche, la suspension des séances de son bureau mobile pour deux semaines. Le bureau de circonscription demeure ouvert, selon le communiqué transmis par son équipe. Les personnes responsables du bureau mobile continueront d'assurer les suivis et les services par télétravail. Martin Raymond et Michel Gagnon, respectivement pour Lac-Saint-Jean-Est et le Haut-du-Lac, peuvent être joints au 418 669-0013 ou au *michel.gagnon.335@parl.gc.ca*.

JULIEN RENAUD

CHRONIQUE ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN



Par Bruno St-Onge, Antirouille Métropolitain

DÉCONTAMINATION DE PEINTURE



La protection de peinture, aussi importante que l'antirouille

La décontamination de peinture est souvent une étape négligée lors de l'entretien de l'extérieur d'un véhicule; pourtant, c'est une des étapes les plus importantes. Plusieurs gens croient à tort que de laver régulièrement son véhicule c'est suffisant. Prenons la poussière de freins par exemple; à chaque fois qu'on appuie sur la pédale à freins, des particules microscopiques de métal très chaud se dégagent des freins et viennent incruster la peinture de votre véhicule. Avec le temps, ces particules s'oxyderont et deviendront de minuscules points de rouille, ce phénomène est plus visible sur les véhicules blancs ou de couleur pâle, mais tout aussi présent sur les couleurs plus foncées.

Décontaminer une fois par année

Nos véhicules sont exposés à plusieurs autres contaminants : calcium, goudron, insectes, pluies acides, etc. Malheureusement, un simple lavage extérieur ne permet pas d'éliminer tous les contaminants de votre peinture car plusieurs auront réussi à l'incruster avec le temps. C'est pourquoi il faut la faire décontaminer une fois par année et ensuite la protéger avec un bon scellant protecteur de peinture. D'ailleurs, nous vous parlerons de notre scellant dans notre prochaine chronique.

Bruno St-Onge

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?
RENDEZ-VOUS : ANTIROUILLE.COM
CHICOUTIMI
2489, boulevard Talbot
418-973-5026
0035092



Centre dentaire Rousseau

Bienvenue aux nouveaux patients !

SERVICES
> Dentisterie générale / esthétique
> Traitement de canal (complété en un rendez-vous)
> Parodontie (traitement des gencives)
> Blanchiment des dents
> Caméra intra-orale
> Chirurgie (dents de sagesse)
> Couronnes, facettes et ponts
> Prothèses (avec ou sans implants)
> Prothèses complètes ou partielles
> Soins aux enfants
> Radiographie numérique
> CEREC ® (obturations et couronnes en un rendez-vous)

Dr Luc Rousseau, dentiste généraliste accompagné de Julie Bouchard, secrétaire, Claude Cyr, hygiéniste dentaire et Marie-Ève Larouche, assistante dentaire

CENTRE DENTAIRE LUC ROUSSEAU
1366, boul. St-Paul Chicoutimi [Édifice Resto Roberto] • 418 696-0355
info@centredentairerousseau.ca • centredentairerousseau.ca
0035306

Le Festival Jazz et Blues annulé

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La direction du Festival Jazz et Blues de Saguenay a confirmé, dimanche, que la prochaine édition de l'événement, qui devait débuter le 21 avril, a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19.

La décision a été prise conjointement par la direction du festival et le maire suppléant de Saguenay, Michel Potvin. Depuis le début de la crise, Saguenay a demandé l'annulation de multiples événements, dont le 15 km des Pichous et le festival REGARD, afin de respecter les directives gouvernementales. Il s'agit de trois événements majeurs à Saguenay. « Les dirigeants du Festival Jazz et Blues de Saguenay comprennent la situation. Ils ont très bien collaboré et sont allés de l'avant pour trouver une solution », a commenté Michel Potvin, dans un communiqué émis en début d'après-midi, dimanche.

« Considérant les différentes décisions prises par les autorités compétentes et au vu de la situation qui évolue d'heure en heure, nous en sommes venus à cette conclusion », a indiqué Carl Huth, directeur général du festival.

Ce dernier demande toutefois aux amateurs qui avaient déjà fait l'achat de billets pour les différents spectacles de maintenir leur appui au festival. Ils leur proposent d'adhérer au vaste mouvement mondial consistant à ne pas réclamer de remboursement de billet afin de minimiser les impacts financiers de l'annulation des grands événements artistiques.


ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Fin de session virtuelle à l'UQAC

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a annoncé, dimanche, que les cours se donneront selon un mode de prestation virtuelle à compter du lundi 30 mars, après la fermeture temporaire de l'établissement d'enseignement supérieur.

Marie-Karlynn Laflamme, directrice des affaires publiques à l'UQAC, explique que l'établissement travaille à déployer la solution technologique qui permettra de répondre à ce besoin. « On se donne les deux prochaines semaines pour travailler à la solution de l'enseignement à distance. Nos professeurs sont habitués de vivre dans des environnements technologiques, mais nous devons leur offrir une formation sur les équipements qui leur seront fournis. »

Aucun étudiant ne sera pénalisé, selon Mme Laflamme. « Étant donné que nous nous préparons à terminer la session de manière virtuelle et que nous savons que ce ne sont pas tous les étudiants qui possèdent du matériel technologique, nous travaillons sur une solution pour leur permettre d'avoir accès au matériel essentiel, soit un ordinateur et une caméra. »

Quelques employés seront requis pour travailler dans l'enceinte de l'UQAC au cours des prochains jours afin de rendre possible cet enseignement virtuel. « Nous allons toutefois prôner le travail à distance », précise Mme Laflamme.

L'équipe de l'UQAC est consciente que repousser la date de fin de session inscrite au calendrier universitaire actuelle aurait des conséquences. « Nous savons qu'il y a des étudiants internationaux qui doivent retourner à la maison. Nous souhaitons vraiment respecter cette date. Cependant, je ne peux rien promettre. La situation évolue tellement rapidement », a annoncé la directrice des affaires publiques.

Marie-Karlynn Laflamme a également expliqué l'importance de s'informer tous les jours sur les changements qui entourent la situation de la COVID-19. « Tous les jours, nous sortons de la nouvelle information. Il est très important de suivre l'évolution au *www.uqac.ca/coronavirus*. »

ÈVE-MARIE FORTIER

DANS LA RÉGION

ALMA ET ROBERVAL PRENNENT DIFFÉRENTES MESURES

À l'instar d'autres gouvernements, la Ville d'Alma a annoncé, par voie de communiqué, la mise en place de mesures pour prévenir la propagation de la COVID-19. Ainsi, l'ensemble de ses infrastructures sportives, culturelles et communautaires sont fermées depuis dimanche, et ce, pour les deux prochaines semaines.

Cette directive inclut le Centre Mario-Tremblay, le Centre multisport, le Centre Dorval, le Mont Villa Saguenay, la bibliothèque d'Alma ainsi que tous les pavillons de loisirs et centres communautaires. Tous les spectacles prévus au cours des 30 prochains jours à la salle Michel-Côté et à la Boîte à Bleuets sont également reportés ou annulés. Les détenteurs de billet seront contactés.

Par ailleurs, les membres du conseil municipal, dont le maire Marc Asselin, éviteront de se rendre à des rassemblements non nécessaires par souci de sécurité et afin de démontrer que chaque geste peut faire une différence.

La séance régulière du conseil municipal du 16 mars se tiendra à portes fermées et sera disponible en direct sur NousTV.

La Ville demande à ses citoyens et citoyennes de respecter les consignes gouvernementales et les mesures sanitaires requises.

Les gestionnaires suivent l'évolution de la crise et tiendront la population informée via la page Facebook de la Ville et son site Internet.

Vendredi, la Ville de Roberval a également annoncé, par voie de communiqué, sa décision d'annuler tout rassemblement public non nécessaire dans ses bâtiments municipaux. La situation sera réévaluée toutes les semaines et la population sera tenue informée des développements via le site Internet et la page Facebook officielle de la Ville.

La séance du conseil municipal aura lieu comme à l'habitude, lundi, mais la Ville invite la population à la visionner en direct sur Facebook ou à la télévision. Elle demande aux citoyens de ne pas se présenter à la salle du conseil. Les citoyens seront en mesure de poser leur question en ligne. Ils peuvent également faire parvenir leurs questions avant 14 h lundi à *conseilendirect@ville.roberval.qc.ca* ou encore en message privé sur le Facebook de la Ville. **GUILLAUME PÉTRIN ET JULIEN RENAUD**

COMITÉ DE COORDINATION RÉGIONAL

Afin de mieux faire face à la pandémie de la COVID-19, la ministre responsable de la région, Andrée Laforest, a annoncé, samedi, la mise sur pied d'un comité de coordination régional.

« Il m'apparaît essentiel de coordonner nos efforts afin que les directives du gouvernement soient bien reliées et bien coordonnées avec les principaux acteurs régionaux », a fait part la députée de Chicoutimi, dans un communiqué.

Le comité est composé de la ministre ainsi que des préfets de la région et de Ville Saguenay. Un représentant de Mashteuiatsh fait également partie du comité dirigé par le bureau de la ministre et par la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Les membres du comité auront des rencontres téléphoniques quotidiennes et tous les députés régionaux recevront ensuite un compte-rendu. « Je tenais également à ce que le comité soit en étroite collaboration avec la sécurité civile et le CIUSSS afin de bien coordonner nos actions », a-t-elle précisé. **DAVE AINSLEY**

DES MESURES « CONTRAIGNANTES, MAIS NÉCESSAIRES », DIT LA FADOQ

Les mesures mises en place par le gouvernement provincial visant à protéger les personnes âgées de la COVID-19 sont « contraignantes, mais nécessaires », selon Patrice St-Pierre, directeur général de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ), section Saguenay–Lac-Saint-Jean/Ungava.

« Si nous voulons éviter une éclosion plus importante, des mesures devaient être prises dès maintenant, souligne-t-il. Lorsque nous regardons la situation sur le plan mondial, nous comprenons vite que plus les mesures sont appliquées tôt, plus la chance de briser le pic est grande. »

Considérant la vulnérabilité de sa clientèle, Patrice St-Pierre comprend que toutes les activités de la FADOQ aient été annulées dès jeudi dernier. La seule grosse déception est l'annulation du Salon 50+ et des Jeux FADOQ, qui devait accueillir plus de 250 personnes, soit le nombre maximum de personnes permises pour un événement intérieur. « Ce n'est que partie remise. Tout le travail des bénévoles et des organisateurs ne sera pas perdu, car nous utiliserons cette expertise pour nos futurs événements », fait valoir le directeur général. **ÈVE-MARIE FORTIER**

APPEL À LA SOLIDARITÉ DANS LE MILIEU CULTUREL

Le Conseil des arts de Saguenay demande la solidarité de la population régionale afin d'atténuer l'impact des mesures de lutte à la propagation de la COVID-19 mises en place par le gouvernement sur le milieu culturel.

Des formulaires sont distribués par Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean afin que les artistes et organismes estiment leurs pertes.

Kathy Boucher, directrice générale du Conseil des arts de Saguenay, ajoute que l'appui du public est primordial pour les artistes, dans ce contexte. « Des mouvements s'orchestrent actuellement dans le monde entier. Au lieu de se faire rembourser leurs billets de spectacle auquel ils ne pourront plus assister, certaines personnes préfèrent en faire don afin de soutenir leurs artistes. Il est déjà difficile pour eux de vendre des albums ; c'est certain que des annulations de spectacles peuvent les placer dans des situations précaires. » **ÈVE-MARIE FORTIER**

NISSAN

Innover pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^MC

DU 18 AU 24 MARS

VENTE FLASH

OBTENEZ JUSQU'À **3 000 $ DE RABAIS TOTAUX***

INCLUANT JUSQU'À 1 000 $ DE RABAIS FLASH

À la location ou au financement, sur modèles sélectionnés. (Le montant de 3 000 $ est applicable sur le Pathfinder Platine 2020)



PATHFINDER 2020



QASHQAI 2019



MURANO



KICKS

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS. L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

* Offres en vigueur du 18 au 24 mars 2020. Les rabais totaux sont une combinaison du rabais Mon Choix et du rabais Flash. Les rabais totaux allant jusqu'à 1 250 $ / 500 $ / 2 000 $ / 3 000 $ s'appliquent uniquement à la location ou au financement à l'achat par l'entremise de Nissan Canada Finance (“NCF”) d'un modèle KICKS 2019 ou 2020 / Qashqai 2019 / Murano 2019 ou 2020 / Pathfinder Platine 2020 neuf et non-immatriculé auparavant chez un concessionnaire Nissan autorisé au Canada entre le 18 et le 24 mars 2020, sur approbation de crédit. Offres à durée limitée, sous réserve de l'approbation de crédit de NCF. Le montant des rabais varient selon le modèle et la version du modèle. Certaines conditions s'appliquent. Les rabais totaux : (i) sont déduits avant les taxes; (ii) n'ont aucune valeur de rachat ou autre valeur; et (iii) ne peuvent être appliqué à des transactions antérieures. L'offre est sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elle peut être modifiée, prolongée ou annulée sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2020.

0034847

chronique

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Travailler, c'est trop dur

SÉBASTIEN LÉVESQUE
CHRONIQUE
redaction@lequotidien.com



« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour. » – Confucius

Pourquoi travaille-t-on ? La plupart d'entre nous répondront probablement qu'on travaille pour gagner sa vie, pour faire de l'argent. Ce n'est pas une mauvaise réponse. Après tout, comme le dit l'adage populaire, nous ne pouvons vivre que d'amour et d'eau fraîche. Or, au-delà de sa nécessité, quel rôle peut bien jouer le travail dans nos vies ?

La réponse à cette question variera évidemment selon la personne à qui elle est posée, et plus particulièrement en fonction de sa situation. Certaines personnes considèrent effectivement le travail comme une simple source de revenu, mais d'autres diront qu'il s'agit aussi d'une manière de s'accomplir en tant que personne, de prouver sa valeur aux yeux des autres. Notre société accorde beaucoup de valeur au travail, au point où elle se montre parfois intraitable envers celles et ceux qui ne travaillent pas.

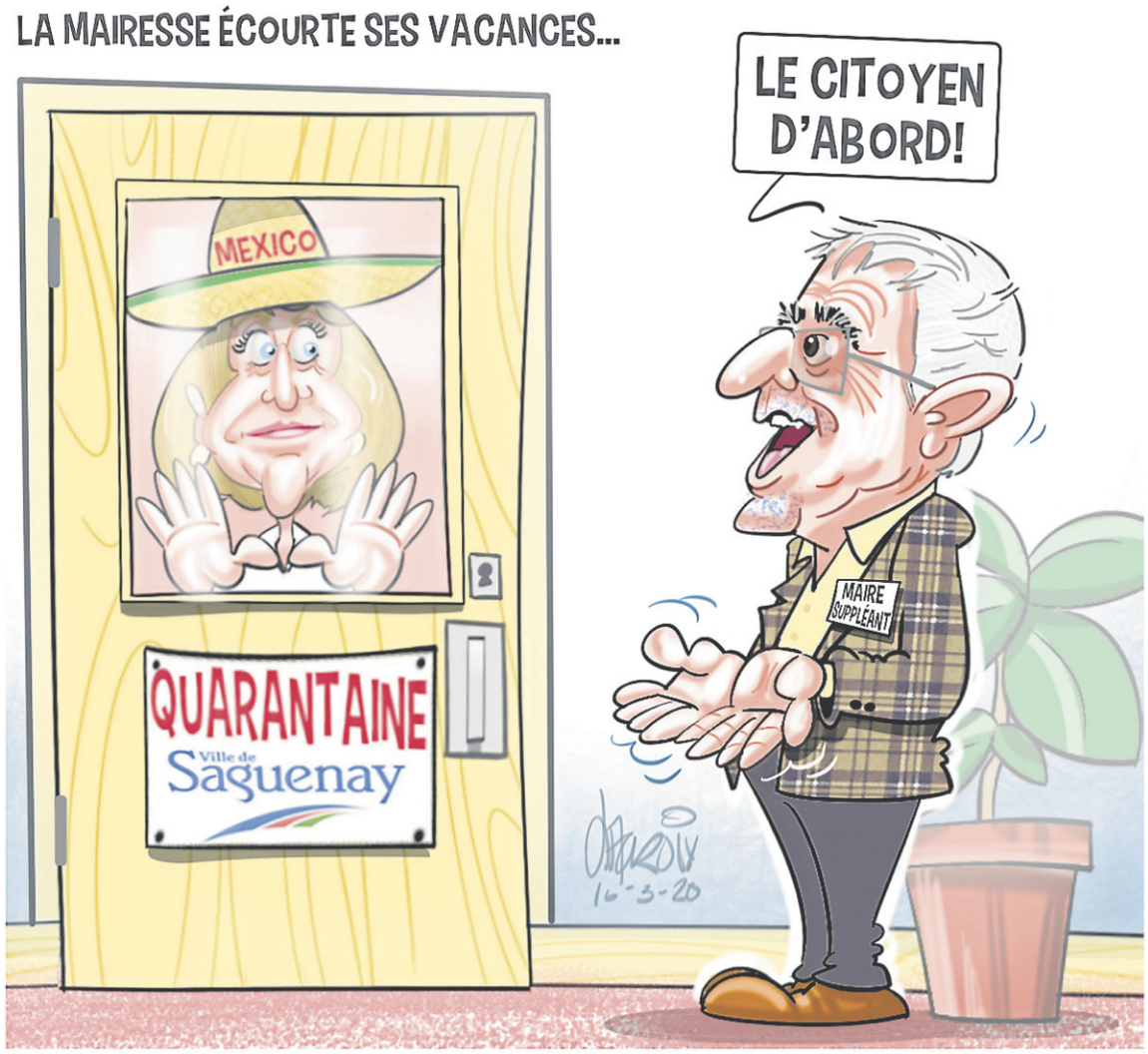
N'empêche que notre relation au travail demeure pétrie de contradictions. D'une part, nous valorisons beaucoup le travail, car nous y voyons une forme d'accomplissement ou de devoir ; d'autre part, nombreux sont ceux qui rêvent de s'en affranchir et qui attendent leurs vacances annuelles comme une forme de soulagement, voire de libération. En dépit de la valeur que nous lui accordons, le travail semble ainsi lié à la notion de labeur, c'est-à-dire une activité pénible et soutenue que nous nous imposons ou qui nous est imposée contre notre volonté.

Pour la plupart d'entre nous, notre rapport au travail est donc purement instrumental. Le travail n'est qu'un moyen, et non une fin. Nous travaillons par nécessité économique ou pour se conformer aux attentes de la société. Nos principales motivations sont extrinsèques, c'est-à-dire étrangères à notre volonté propre. C'est pourquoi le travail nous apparaît bien souvent comme un fardeau. En réalité, rares sont les personnes qui ont le privilège de faire un travail dans lequel elles se sentent si bien, si accomplies, qu'elles n'ont même pas le sentiment de travailler. Rares sont aussi celles qui peuvent s'offrir le luxe de travailler moins afin de se consacrer davantage à leur famille ou à leurs loisirs. Dans ces conditions, on tolère assez mal l'idée que certaines personnes – une petite élite ? – puissent jouir de tels privilèges, mais pas nous. Cela nous semble injuste.

Mais c'est sans compter l'extraordinaire capacité de notre cerveau à rationaliser des situations qui nous semblent a priori intenables. Puisque nous ne pouvons pas tous bénéficier des privilèges accordés à cette petite élite, nous nous convainquons que cela est légitime et que si nous travaillons suffisamment fort, nous pourrons peut-être y accéder nous aussi. C'est l'illusion de la méritocratie, qui fait reposer le succès d'une personne sur la seule force de volonté plutôt que sur les circonstances et l'effort collectif. Ironiquement, cela a pour effet de nous pousser à travailler toujours davantage, même contre notre propre intérêt. Nous croyons que notre salut passe par le travail, alors qu'il est souvent notre bourreau. Cette extraordinaire contradiction est d'autant plus troublante qu'elle participe à faire du travail un outil de contrôle social, pour ne pas dire d'assujettissement. Nous ne travaillons alors plus que pour « gagner notre vie », quitte à y perdre notre âme.

Individuelle et collectivement, nous gagnerions donc à davantage nous questionner sur notre rapport au travail, et plus particulièrement sur la place que nous souhaitons lui accorder dans nos vies. La plupart des gens rêvent de liberté et de loisirs, mais s'enfoncent toujours plus profondément dans le travail, comme s'il s'agissait d'une panacée. On cherche à nous convaincre que le bonheur passe par le succès professionnel et économique, mais nous oublions souvent que cette quête du succès n'a de sens que si elle permet de libérer le potentiel humain.

Tous n'ont peut-être pas le privilège de travailler par passion, mais tous devraient néanmoins pouvoir se réaliser à travers lui. Après tout, le travail n'est qu'une dimension de l'expérience humaine parmi tant d'autres.



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Réapprivoiser la cuisine

On estime que le marché annuel des ventes de livres de cuisine au Québec vaut entre 15 et 18 millions de dollars. Ce qui représente près de 2 $ par Québécois dépensés pour des livres de recettes. La carrière d'auteur ou autrice de livres de cuisine au Québec semble payante. En 2019, parmi les 15 volumes les plus vendus au Québec, six étaient des livres de recettes, ou des ouvrages liés à l'alimentation. Deux d'entre eux traitaient de l'alimentation végane. Au Québec seulement, il se vend annuellement près de 450 000 livres sur l'alimentation à un prix moyen d'environ 21,50 $. Les Québécois achètent plus de livres liés à l'alimentation par tête que n'importe quel autre Canadien.

Depuis les cinq dernières années au Québec, malgré la diminution marquée des ventes de livres en général, les ventes de bouquins liés à l'alimentation ont progressé légèrement de 1,4 %. Même si l'Internet prend plus de place, les ventes de livres de cuisine et d'alimentation se montrent résilientes en sol québécois. Cependant, même si certains livres n'ont pas à prouver leur utilité, d'autres accumulent la poussière sur les tablettes ou seront redonnés en cadeau à quelqu'un d'autre. Avec tous ces livres, les Québécois passent-ils vraiment plus de temps dans la cuisine que les autres Canadiens ?

Les Québécois aiment aller au restaurant, sans aucun doute. Selon un récent sondage de l'Université Dalhousie, 42 % des Québécois aiment aller manger à l'extérieur, au restaurant ou ailleurs, au moins deux fois par semaine. La moyenne canadienne tourne autour de 39 %, toujours selon le même sondage. Près de 4,9 % des Québécois achètent chaque jour des produits prêt-à-manger au supermarché. Ce qui constitue le plus haut pourcentage au Canada, après l'Ontario qui se situe à 5,8 %.

N'oublions pas le fait que les gens mangent de plus en plus seul. Cuisiner seul ou vouloir bien manger seul pose parfois un défi. Au total, toujours selon le même sondage de Dalhousie, 23 % des Québécois mangent chaque repas seul, et 41 % le font au moins une fois par jour. La moyenne canadienne est respectivement de 23 % et 45 %. Donc les Québécois ne font pas exception et plusieurs mangent seuls. Cuisiner pour soi-même n'est jamais très stimulant.

En contrepartie, recevoir des gens à la maison incite toujours à cuisiner. Vraiment peu de gens commanderont des produits alimentaires sans rien faire de plus dans la cuisine pour accueillir des amis ou la parenté. Selon le sondage, recevoir de la visite à la

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

Ces deux joueurs du club brésilien Botafogo portent un masque à leur arrivée au stade de Rio de Janeiro, dimanche, dans le cadre du Championnat de soccer, au Brésil. La rencontre contre Bangu a été jouée à huis clos, afin de limiter la propagation du nouveau coronavirus.
— PHOTO AP, BRUNA PRADO

maison se fait fréquemment au Québec. À ce chapitre, la belle province se démarque pleinement. Au total, 10,2 % des Québécois reçoivent des gens à la maison chaque semaine, ce qui constitue le plus haut pourcentage au Canada. La moyenne canadienne se situe sous 9 %. Comme nous servons rarement du macaroni au fromage à nos invités, les livres de recettes offrent un portfolio d'idées intéressantes à déguster autour d'une table.

La qualité de ces livres sur les étagères des librairies ces temps-ci sort du commun. La créativité et l'originalité des auteurs et autrices se traduisent par des contenus accrocheurs agrémentés d'images et d'idées qui stimulent les sens. Tout cela pour un petit marché comme le Québec ! Le marché anglophone, quant à lui, regorge de livres écrits par des vedettes d'Hollywood qui misent sur leur notoriété et rarement sur l'ingéniosité des recettes proposées et la mise en page. Tandis que certains livres anglophones optent pour le sensationnalisme et le superflu, l'approche québécoise demeure généralement réaliste. Cela nous rappelle que tout reste dans le domaine du possible en alimentation. Ces livres nous offrent un patrimoine gastronomique incroyable, à l'image d'une société plus moderne et plus égalitaire. L'héritage de Jehane Benoît et Sœur Berthe, par exemple, reste précieux. Mais les livres que l'on retrouve aujourd'hui permettent à tout le monde de prendre sa place dans la cuisine – hommes, femmes, enfants, véganes, gens pressés, personne à budget restreint, etc. L'offre devient très inclusive comparativement à celle d'il y a seulement trente ans.

Même si clairement les Québécois passent moins de temps dans la cuisine malgré les ventes ahurissantes de livres, il n'en demeure pas moins que ces livres permettent à tout le monde de rêver et d'imaginer une nouvelle diète ou une tablée animée. Entre amis ou avec la famille, leur contribution sociale est palpable. Les gens parlent souvent d'une nouvelle recette proposée dans une publication signée par un chef réputé, mais le manque de temps, la vie moderne et les choix de société nous amènent à faire toutes sortes de choses, sauf cuisiner davantage. Mais la pandémie pourrait tout changer. En passant plus de temps à la maison, les Québécois seront certes incités à cuisiner davantage.

Mais si les 18 millions de dollars de ventes de livres en alimentation par année n'entraînent ne serait-ce qu'une seule personne de plus à cuisiner davantage, crions victoire !

Sylvain Charlebois, professeur
Directeur principal
Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire
Université de Dalhousie, Nouvelle-Écosse

De grâce, pensez à vos parents

PATRICIA RAINVILLE
CHRONIQUE
prainville@lequotidien.com



« Je rentre de voyage, mais ça va, je me sens bien. »

Cette phrase, je l'ai entendue samedi, dans une pharmacie. Une femme jasait avec la cosméticienne de son voyage à l'étranger. La pauvre cosméticienne reculait tranquillement, souhaitant visiblement que la discussion se termine.

Des gens qui font fi des recommandations, il y en a des milliers.

J'ai passé mon week-end accrochée à mon téléviseur, à suivre les derniers développements de la propagation de la COVID-19.

J'ai immédiatement demandé à ma mère si elle comptait suivre la recommandation du gouvernement Legault, qui invite les personnes de 70 ans et plus à rester chez elle.

Ma mère souffre d'une maladie chronique des bronches. Elle va rester chez elle.

Je communique aussi régulièrement avec mon père, qui est actuellement au Mexique. Il rentre lundi. Mon père est un homme intelligent et je l'invite sérieusement à faire appel à mes services pour qu'il ne se rende pas à l'épicerie par lui-même. Parce qu'ils sont plusieurs à le faire, même s'ils disent faire attention.

Mais si tout le monde décide d'aller à l'épicerie – et faire attention –, les recommandations gouvernementales n'auront pas les résultats escomptés. C'est comme lorsqu'on vole un raisin à l'épicerie. Un, ça ne paraît pas. Mais quand tout le monde le fait, la grappe disparaît au complet.

On veut limiter la propagation en communauté, éviter que les établissements de santé s'engorgent et que les malades ne soient pas soignés comme ils le devraient.

Mon père, comme beaucoup d'autres Québécois, est une personne vulnérable à développer des complications.

Il traîne un simple rhume durant des semaines.

Vous savez, si je suis atteinte de la COVID-19, fort probablement que je vais m'en sortir. Même chose pour la majorité des gens. Mais si on engorge nos établissements de santé, ce sont nos aînés et nos personnes vulnérables qui risquent d'y goûter. Parce qu'ils n'auront pas accès aux soins nécessaires.

Je m'en fais pour mes parents. Vous devriez, vous aussi, vous en faire pour les vôtres. Ou pour vos grands-parents.

Si vous trouvez les mesures gouvernementales exagérées et que vous comptez les ignorer, pensez un peu à ces personnes plus vulnérables, susceptibles de développer des complications. De grâce, cessons de se regarder le nombril.

Nous vivons un moment sans précédent au Québec. C'est aujourd'hui l'affaire de tous de limiter les dégâts.

Je m'en fais pour mes parents. Vous devriez, vous aussi, vous en faire pour les vôtres. Ou pour vos grands-parents.

À la place de dévaliser les étalages de papier de toilette en prévision d'une quarantaine de huit ans, faites donc quelques achats pour vos aînés à la place, afin qu'ils n'aient pas besoin d'aller attraper le coronavirus chez Costco.

On chiale toujours que nos gouvernements agissent trop tard ou qu'ils ignorent les problèmes. Pour une fois que l'État agit avant que la crise explose, peut-on, individuellement, travailler dans le même sens ?

C'est sûr que c'est plate, rester à la maison. Mais c'est toujours bien moins plate que ce qui se passe en Europe.

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com.*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

POINT DE VUE

Survivre au télétravail (avec les enfants)

Julie Tremblay-Potvin
Stratège organisationnelle chez De Saison - Art de vivre et de travailler

Depuis la semaine dernière, c'est l'émoi dans les milieux de travail et dans presque toutes les industries touchées par la mise en quarantaine d'employés, la menace d'une fermeture ou d'une annulation importante. Lundi matin, de nombreux employés, encouragés à l'éloignement social volontaire, seront en télétravail. Ou – le comble – en télétravail avec enfants. Comment s'acquitter de cette double tâche sans perdre la tête ?

1. ACCEPTER DE S'ACCORDER UN TEMPS D'ADAPTATION

Il y a fort à parier que les premières heures ne seront pas des plus productives, entre les pépins techniques, la fébrilité des enfants, les nouvelles en continu et le service de clavardage de l'entreprise qui déborde de blagues et de directives, on se laisse le temps — à soi-même et aux enfants — de trouver ses repères et son erre d'aller.

2. GARDER LE RÉSULTAT EN TÊTE, ET NON LES HEURES

C'est dans l'ADN des organisations de nous assigner un cubicule et de s'attendre à ce qu'on y soit assis toute la journée. Or, en télétravail, c'est inutile.

Et avec les enfants autour, c'est impensable. C'est donc l'occasion pour l'employeur comme pour l'employé d'expérimenter la gestion par les résultats et les horaires flexibles.

Pour instaurer un climat de confiance favorable au télétravail, employeur et employé doivent s'entendre sur une mission claire et importante et sur des livrables réalistes. Il ne suffit pas de travailler pendant un nombre d'heures donné, mais bien d'accomplir le travail stratégique nécessaire à l'avancement ou à la continuité souhaitée.

Il importe par exemple de cibler les projets prioritaires et pourquoi ils le sont, en toute transparence. Par exemple, on dira : « Il est important que le projet A prenne le moins de retard possible parce que l'entreprise ne peut se permettre d'être payée plus tard. »

Quand c'est possible, on tentera de quantifier la productivité autrement qu'en heures. Par exemple, au lieu de dire que la priorité, [c'est de continuer à correspondre avec tous les] clients, on dira que les clients qui écrivent doivent recevoir une réponse dans la même journée parce que c'est la réputation de l'entreprise qui en dépend.

Quand tous les membres de l'équipe comprennent leur mission individuelle et commune, on a une situation propice à l'engagement. Tous arrivent donc mieux à organiser leur temps et à retrouver un certain sentiment d'efficacité personnelle et collective, d'équilibre et de satisfaction.

C'est ainsi qu'on vaincra le plus grand désavantage du télétravail : la perception qu'on y travaille moins ou moins bien.

3. MAINTENIR SON LIEN AVEC L'ÉQUIPE ET COMMUNIQUER EFFICACEMENT

Tenu loin de la gang du bureau, on peut craindre de se sentir isolé et être tenté de se brancher sur le canal divers du clavardage d'entreprise toute la journée. Or, une fois les priorités claires, c'est plus facile d'organiser nos communications efficacement.

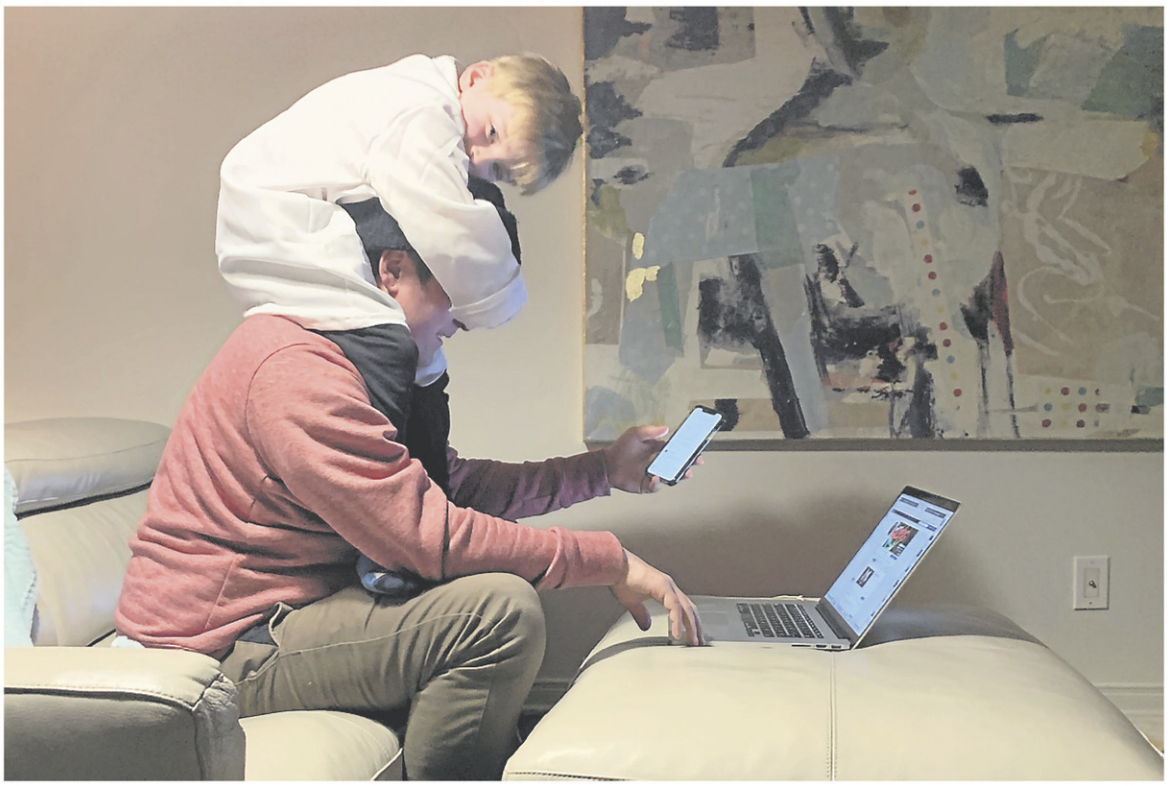
Qui pense télétravail pense devoir être toujours en ligne, prêt à répondre ou à participer au clavardage. Il n'y a pourtant rien de plus anxiogène et contre-productif. Restez donc loin du clavardage de l'entreprise et des médias sociaux lors de vos blocs de « travail concentré ».

Accordez-vous plutôt quelques pauses sociales de 15 minutes, deux à quatre fois par jour. Et ce, même si vous gérez une équipe. Invitez toutefois les gens à vous rejoindre directement, par téléphone ou par message texte s'ils ont une question urgente. Vous recevrez donc une notification directement, même quand vous serez avec les enfants.

Pour les échanges autour des projets ou des livrables prioritaires, minimisez également le clavardage et les courriels informels. Attrapez le téléphone et maintenez les rencontres statutaires prévues. Osez même les faire en vidéoconférence.

Non seulement la communication est-elle plus efficace de vive voix, mais il y aura quelque chose de chaleureux et de convivial à vos échanges en face à face à partir de vos environnements respectifs.

Certains trouvent leur compte plus que d'autres sur le Web social, mais après une journée de travail à l'ordinateur, promettez-vous de laisser vos outils derrière pour reconnecter au monde analogique, aux membres de votre famille et à votre environnement.



Si vous partagez la maison avec les enfants, soyez conscients que vous ne pouvez pas les faire disparaître pour travailler comme si de rien n'était. Sur la photo: Karl-Emmanuel et Billy Picard. — PHOTO COURTOISIE, MARIE-CLAUDE SYLVAIN

Sortez prendre une marche, cuisinez des biscuits ou jouez au ballon avec les enfants. Sans déplacements, il devrait vous rester au moins un peu d'espace et de temps pour tout ça !

4. INSTAURER UN RYTHME TRAVAIL-FAMILLE

Et les enfants dans tout ça ? Le rythme, c'est en quelque sorte la nouvelle routine, que tous devront expérimenter et s'approprier.

Qui dit rythme dit fluide : pas besoin de tout prévoir au quart de tour, mais il doit être prévisible pour que les enfants sachent ce qui les attend.

Par exemple, on instaure un moment fixe pour les collations, les repas et les écrans, puis on identifie les plages horaires où on sera 100 % disponibles pour jouer ou discuter avec eux, par exemple en début, milieu et fin de journée.

Des balises utiles pour eux comme pour nous, qui pourrions facilement être aspirés par le vortex de notre ordinateur ou de notre routine de travail habituelle.

5. NE PAS CHASSER LES ENFANTS

Tant mieux si un autre adulte est à la maison ou si vous décidez de vous relayer avec des amis ou un voisin.

Toutefois, si vous partagez la maison avec les enfants, soyez conscients que vous ne pouvez pas les faire disparaître pour travailler comme si de rien n'était.

La source des conflits et du stress réside dans le besoin de contrôler la situation.

Acceptez que ce sera différent et imparfait, instaurez des règles, mais préparez-vous à les répéter et à les expliquer souvent. C'est nouveau, tout ça !

Côté espace de travail, installez-vous à proximité raisonnable de leur aire de jeux pour qu'ils vous sachent présent pour eux et informez-les des règles, comme la possibilité de s'asseoir près de vous pour des jeux calmes et autonomes ou la nécessité de mettre la main sur votre bras pour vous parler lorsque vous êtes au téléphone.

Enfin, pour éviter votre propre frustration, prévoyez des blocs de travail d'une à deux heures au maximum, selon l'âge des enfants, avant de prendre une pause au cours de laquelle vous pourrez interagir avec eux ou observer leurs activités.

Faites le compte et si – à travers les demandes, la résolution des prises de bec et l'installation du matériel de bricolage – vous arrivez à travailler cinq ou six heures, ce sera une très bonne journée.

Prenez le tout avec un grain de sel. Limiter la pression est la clé.

Profitez-en pour être ensemble, tout simplement.

Horaire type de télétravail avec les enfants

7 h 30-8 h : jeu avec les enfants

8 h-10 h : Web social et travail bloc 1 (2 h)

10 h : pause collation - enfants

10 h 30 - 11 h 30 : travail bloc 2 (1 h)

11 h 30-13 h : pause famille - dîner

13 h-15 h : travail bloc 3 (2 h)

15 h-16 h : dehors avec les enfants

16 h-16 h 30 : Web social et courriels (30 min)

20 h-21 h : travail bloc 3 (1 h ou plus au besoin)

ÉCRIVEZ-NOUS

Notre vie est chamboulée. Comment vivez-vous cette crise du coronavirus au travail, entre amis ou en famille? Racontez-nous comment vous vous organisez! Faites parvenir texte et photos à *redaction@lequotidien.com*.



Le coronavirus suscite beaucoup de questions, notamment de la part des enfants. L'important, c'est de ne pas avoir peur de les informer. — INFOGRAPHIE PHOTOMORPHIC

Comment répondre aux questions des enfants ?

ÈVE TESSIER-BOUCHARD
Coopérative nationale de l'information indépendante

Comment aborder le coronavirus avec ses enfants ? Voici quelques pistes. Et des réponses aux nombreuses questions qu'ils peuvent vous poser. L'important : en parler.

QUELQUES PRINCIPES

1 Ne pas avoir peur d'informer son enfant. La plupart des enfants auront déjà entendu parler du virus. Il ne s'agit plus de les protéger de cette réalité, mais d'ouvrir un dialogue informatif et rassurant à son sujet.

2 Trier les informations. Comme le soulignent les spécialistes, le parent doit se poser comme un filtre à informations. En plus de dégager les vraies nouvelles des fausses, il doit prendre garde à ne pas submerger l'enfant sous trop d'informations.

3 Écouter les craintes de son enfant. Il est important que le parent se montre disponible aux inquiétudes de son enfant. S'il ne doit pas encourager ses peurs, il ne doit surtout pas les invalider.

4 Se concentrer sur les solutions plutôt que le problème. Les enfants se sentent en contrôle lorsqu'ils savent quoi faire pour être en sécurité. Encourager son enfant à prendre les précautions nécessaires (ex. : se laver les mains régulièrement) est un excellent moyen de le rassurer. L'inviter à cuisiner avec nous pour un parent âgé ou à écrire une lettre d'encouragement à une personne seule de son entourage peut contribuer à son sentiment d'avoir une emprise sur la situation.

QUELQUES QUESTIONS FRÉQUENTES DES ENFANTS

Q Est-ce que mon chien peut attraper le virus ?

R Il n'y a encore aucune preuve que les chiens peuvent tomber malades du coronavirus. Cependant, comme toute autre surface, son pelage peut être contaminé par les gens qui le flattent parce qu'il est troooop mignon ! Pour s'assurer qu'un chien ne transmette pas le coronavirus à quelqu'un qui le touche, il faut éviter de l'emmener dans des lieux très occupés et garder son pelage bien propre ! Peut-être qu'il faudra laver pitou plus souvent pour quelque temps et demander aux étrangers de ne pas le toucher lors de vos promenades quotidiennes ?

Q Est-ce que je vais devoir aller à l'école cet été à cause du congé forcé ?

R Pour l'instant, le ministère de l'Éducation n'a pas prévu prolonger le calendrier scolaire malgré les deux semaines de congé forcé. Cependant, le gouvernement suit l'évolution du coronavirus au jour le jour. Les consignes du gouvernement peuvent donc encore changer. Dans tous les cas, la fermeture des écoles est une excellente mesure pour mettre un frein à la progression de cas de coronavirus. Comme il s'agit d'une mesure exceptionnelle, on ne peut pas prédire l'avenir. Amusons-nous pendant qu'on est en congé et essayons de rester dans le moment présent parce qu'il ne sert à rien de s'inquiéter avant le temps.

Q Pourquoi les gens achètent-ils beaucoup de papier de toilette et de denrées ?

R Souvent, quand les gens ont peur ou sont anxieux, ils ont des réflexes pour se protéger. Vu la possibilité que le virus se propage et que l'accès aux lieux publics soit restreint, les gens font des réserves de certains produits indispensables, comme le papier de toilette. C'est une façon de « reprendre le contrôle » sur une situation qui nous dépasse. Il ne sert toutefois à rien de paniquer et d'envisager le pire. Même en Italie, le deuxième pays le plus touché par le coronavirus après la Chine, les épiceries et les pharmacies restent ouvertes. Et ici, nos épiceries, pharmacies et magasins vont recevoir leurs marchandises comme d'habitude !

Q Est-ce que je peux voir mes amis ou le premier ministre l'interdit ?

R Le gouvernement n'a pas interdit de voir des amis. Par contre, il a fortement incité la population québécoise à être vigilante, ce qui signifie, entre autres, de limiter ses contacts et sorties le plus possible. Lorsque tu t'ennuies de tes amis, rappelle-toi ceci : c'est pour limiter la progression de cas de coronavirus qu'on doit éviter de se voir ! C'est un geste très généreux envers les personnes qui sont fragiles et pour qui il serait dangereux d'attraper le virus. Il faut voir cette période au cours de laquelle on vit quelques frustrations comme un cadeau qu'on fait à tout le monde. Plus on agit de façon responsable en respectant les consignes des experts, moins il y aura de personnes malades. Et plus vite on pourra reprendre nos activités normalement.

Q Est-ce que je dois m'inquiéter pour mes grands-parents ?

R Il est vrai que le coronavirus est un plus grand danger pour les personnes âgées. Leur corps est plus fragile que le tien, encore fort et jeune. Même si le gouvernement a mis en place plusieurs mesures préventives pour protéger tes grands-parents (par exemple, en limitant ou interdisant les visites dans les hôpitaux et les résidences), toi aussi tu peux veiller à leur bonne santé. Par exemple, tu peux appeler tes grands-parents au téléphone plutôt que de leur rendre visite ou encore proposer de faire leurs courses à leur place – avec l'aide de tes parents, bien sûr ! L'important, c'est de limiter une exposition potentielle de tes grands-parents au virus.

Q Est-ce que je peux prendre une sorte de vitamine pour me protéger contre la COVID-19 ?

R La meilleure chose à faire est de bien se nourrir. On peut essayer de manger davantage de fruits et légumes si ce n'est pas le cas habituellement. On recommande de bien laver ces aliments à l'eau savonneuse avant de les manger parce qu'ils ont été beaucoup manipulés avant d'arriver dans notre frigo. Mais il n'y a pas une vitamine spéciale qui peut tenir le coronavirus à distance. Ne pas stresser est aussi une très bonne astuce santé. Quand notre corps est en état de stress, il a moins d'énergie pour lutter contre les microbes. Alors quand on sent une petite panique monter en soi, on prend un moment pour respirer bien à fond en mettant notre main sur notre ventre pour le sentir gonfler. Et on en parle avec une personne en qui on a confiance ou on fait une activité qui nous change les idées.

VOS ENFANTS ONT DES QUESTIONS ?

Envoyez-nous les questions de vos enfants. Nous tenterons d'y répondre dans les prochains jours dans nos infolettres. Merci de nous envoyer la question, avec son prénom, son âge et la ville de résidence de votre enfant. Envoyez vos questions à *vosquestions@lesoleil.com*.

RETROUVÉE APRÈS AVOIR ÉTÉ ENLEVÉE

Edith Blais sera rapatriée le plus rapidement possible

TOMMY BROCHU
tbrochu@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Edith est saine et sauve. Elle est maintenant avec nos représentants canadiens au Mali. Elle sera rapatriée le plus rapidement possible. Il est très probable qu'elle fasse escale en Europe dans un centre qui se spécialise dans les soins psychologiques et physiques aux victimes d'enlèvement », a dit la ministre Marie-Claude Bibeau samedi.

Edith Blais, qui s'est fait enlever au Burkina Faso avec son copain Luca Tacchetto il y a 15 mois, pourrait rester à ce centre de quelques jours à quelques semaines, « à sa convenance », précise Mme Bibeau. Il n'y a pas de date prévue pour son arrivée au Canada. Cependant, selon une source italienne consultée dimanche après-midi, Edith Blais serait déjà en direction du Canada.

Luca Tacchetto, pour sa part, est arrivé à Rome dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé dimanche après-midi le ministre des Affaires étrangères italien. Une source aéroportuaire au Mali avait indiqué plus tôt à l'AFP que les deux ex-otages avaient quitté Bamako à bord d'un vol spécial.

« Luca Tacchetto a atterri cette nuit [dimanche] à l'aéroport de Ciampino », a écrit le ministère dans un très bref communiqué. Cet aéroport, le deuxième de Rome, est fermé aux vols civils en raison de la pandémie de coronavirus, mais il s'agit également d'un aéroport militaire.

« Il a été accueilli, entre autres, par le chef de l'unité de crise de la Farnesina (le ministère italien des Affaires étrangères), qui a été aux côtés de sa famille pendant les 15 derniers mois », poursuit le ministère qui ne donne pas d'indication sur Edith Blais.

Au Canada, « le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, lui a parlé ce matin [samedi], explique Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il a trouvé qu'elle avait une bonne voix. Il a eu un bon sentiment de son état de santé. Les images qu'on a d'elle sont encourageantes. Elle est bien portante. »

Mme Blais n'aurait pas eu l'occasion de parler directement à ses proches. Marie-Claude Bibeau a cependant eu l'occasion de parler à la famille quelques minutes, samedi. « Sa mère, sa sœur et ses nièces sont soulagées et heureuses. Ça fait 15 mois qu'ils l'attendent ! Ils comprennent qu'Edith a plusieurs choses à penser là-bas. Elle doit certainement vivre quelque chose de très intense là-bas. »

Mme Bibeau considère la liberté d'Edith Blais comme une « agréable surprise ». « On garde toujours espoir. Ça faisait 15 mois qu'elle était détenue. Je savais que nos équipes étaient très actives pour essayer de la retrouver », assure l'élue.

> **« Il y a des moments où on ne savait pas où elle était. Mais on n'a jamais perdu espoir et on a toujours continué à travailler pour la trouver. »**
>
> — Marie-Claude Bibeau

Quel a été le rôle du Canada dans toute cette épopée ? « On ne peut pas dire de quelle façon se font les opérations pour des questions de sécurité. On a retrouvé Edith et Luca, mais il y a d'autres détenus d'autres pays. On a des Canadiens et des leaders canadiens qui réalisent différents types d'opérations. Donc pour leur sécurité, on ne peut dévoiler quoi que ce soit sur la façon dont ça se fait, mais autant du côté de l'Armée canadienne, de la Gendarmerie royale du Canada et d'Affaires mondiales Canada, on avait des équipes très actives depuis le début pour la retrouver », dit-elle, en assurant que le Canada ne paie toutefois pas de rançon.

Le gouvernement a craint pour sa vie à certains moments. « Il y a des moments où on ne savait pas où elle était, exprime Mme Bibeau. Mais on n'a jamais perdu espoir et on a toujours continué à travailler pour la trouver. »

Est-ce qu'Edith devra passer par la quarantaine comme tous les voyageurs à son retour au pays ? « Probablement qu'elle sera bien heureuse de rester à la maison de toute façon ! répond la députée. Les mesures seront prises à tous les niveaux, incluant pour le coronavirus. » **AVEC AGENCE FRANCE-PRESSE**



Edith Blais, qui s'est fait enlever au Burkina Faso avec son copain Luca Tacchetto il y a 15 mois, pourrait rester dans un centre spécialisé en soins psychologiques et physiques de quelques jours à quelques semaines. — PHOTO PC

Les deux otages ont-ils pris la fuite ?

MONTRÉAL — C'est en fuyant leurs ravisseurs que les otages Edith Blais et Luca Tacchetto auraient réussi à retrouver leur liberté.

Une source sûre a raconté à La Presse canadienne samedi que la Québécoise et son compagnon de voyage italien ont échappé à leurs ravisseurs avant d'intercepter « un véhicule civil » qui les a conduits jusqu'à un point de contrôle de la Force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies (MINUSMA).

Edith Blais et Luca Tacchetto ont ensuite été escortés par les Casques bleus jusqu'à un camp de la MINUSMA à Kidal, au nord du Mali. La Sherbrookoise âgée de 35 ans et son ami y ont passé la nuit de vendredi à samedi.

Samedi matin, les deux ex-otages ont été transportés par un avion officiel de l'ONU jusqu'à Bamako, la capitale du Mali.

La députée de Compton-Stanstead, Marie-Claude Bibeau, n'a pu confirmer ni infirmer cette information à *La Tribune*.

« Ils auraient pris la fuite ou auraient été libérés dans la région de Kidal, explique quant à lui le codirecteur de l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent, David Morin. Un civil les aurait ramenés à la MINUSMA, qui les aurait escortés jusqu'à Bamako. »

« On est dans un contexte où récemment, le gouvernement du Mali a officiellement annoncé qu'il était important d'ouvrir certains canaux de communication avec certains groupes djihadistes, enchaîne-t-il. Ils ont ciblé deux chefs bien connus dans la région, dont un détenait probablement Edith. Est-ce que dans ce contexte, l'espace d'un dialogue semblait ouvert ? Oui. Maintenant, il faudra attendre quelques semaines ou quelques mois avant de connaître les circonstances exactes. »

La MINUSMA a publié samedi des photos sur le Web où l'on voit le duo tout sourire, notamment avec le chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, qui a escorté les deux ex-otages jusqu'aux autorités maliennes. Plusieurs personnes devaient accueillir Edith Blais et Luca Tacchetto au palais présidentiel, dont l'ambassadeur canadien au Mali, Michael Elliott.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a tenu à remercier les gouvernements du Burkina Faso et du Mali, la MINUSMA, ainsi que d'autres partenaires pour leur aide et leur coopération dans ce dossier.

Il a ajouté que le Canada continuera de travailler avec ses partenaires internationaux « pour poursuivre les responsables de ce crime et les traduire en justice ».

La famille d'Édith Blais était sans nouvelles de la Sherbrookoise depuis le 15 décembre 2018. Cette dernière avait prévu aller travailler avec une organisation qui tentait de reboiser des régions du Togo.

Elle voyageait en voiture avec son ami Luca Tacchetto au Burkina Faso lorsque les communications avec leur famille se sont interrompues brusquement. Auparavant, Mme Blais publiait régulièrement sur les réseaux sociaux des photos de son périple. **TOMMY BROCHU ET PRESSE CANADIENNE**

LA PIGE, LA RELÈVE JOURNALISTIQUE

LA PIGE

Dans le cadre d'un partenariat à plusieurs volets, *Le Quotidien* publie à chaque sortie du journal *La Pige*, réalisé par des étudiants en Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière, des textes produits par de futurs journalistes. **Tous les autres articles du journal étudiant sont disponibles sur le site *www.lapige.qc.ca*.**

Dernier coup de pédale pour les Gazelles

MARIE-PIER LEBRUN
lebrunmariepier@gmail.com

Le club de vélo Les Gazelles de Laterrière a roulé pour une dernière année, en 2019, après 12 ans d'existence. L'organisation n'arrive ni à renouveler ses inscriptions ni à trouver des remplaçantes à la tête du conseil d'administration.

Yanne Pelletier, présidente du CA durant la dernière saison, se dit vraiment attristée par l'arrêt des activités du club féminin. « On s'est créé de belles amitiés. On avait des femmes de 22 à 60 ans dans notre groupe », dit-elle avec regret.

Depuis 2015, les inscriptions étaient en chute libre, passant de 90 à 23 membres. Les administratrices ont noté une baisse d'intérêt. « L'an dernier, la grande sortie de Chicoutimi à L'Étape n'a même pas eu lieu parce qu'il n'y avait pas assez d'inscriptions », explique avec déception la responsable des communications, Audrey Perron.

La trésorière du club de vélo Proco d'Alma, Caroline Émond, témoigne de la lourdeur du processus logistique pour gérer un club. « Pour l'inscription de 60 membres, ça peut prendre jusqu'à deux jours, puisque le processus d'adhésion du site de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) n'est pas adapté », dit-elle.

Du côté de ce club de vélo almatois, le nombre de membres se maintient. Depuis deux ans, un groupe a été créé pour les femmes. « C'est souvent pour les mères qui inscrivent leurs enfants et qui veulent apprendre elles aussi », dit Caroline Émond.

D'après elle, ce qui permet de maintenir le nombre de membres, c'est que le club, avec l'aide des Caisses Desjardins, est en mesure de prêter des vélos de qualité pour seulement 70 $.

PEUR DE NE PAS SUIVRE

Pour le club des Gazelles, il y avait des prérequis. Il fallait, entre autres, être capable de rouler seule avec une moyenne de 24 km/h minimum. « C'est peut-être d'ailleurs ce qui a entraîné la perte de membres, questionne Audrey Perron. Parfois, en manquant le début de la saison, ça donne l'impression d'avoir un retard et de ne pas être en mesure de suivre le peloton, donc ça entraîne de la culpabilité. Finalement, ça devient un cercle vicieux. »

Yanne Pelletier est du même avis, mais selon elle, le problème se trouve également dans la difficulté de recruter de jeunes femmes. « Nous n'avions pas de relève et de moins en moins de jeunes s'inscrivaient », explique-t-elle.



Les Gazelles ont terminé leur dernière saison de vélo, l'automne dernier. — PHOTO LA PIGE, MARIE-PIER LEBRUN

Après huit ans en tant que présidente, Yanne Pelletier souhaitait passer le flambeau, mais personne ne s'est manifesté. C'est également le même scénario pour les autres membres du conseil d'administration. Le choix n'a pas été facile pour les Gazelles, mais le club cycliste a dû se résoudre à mettre fin à ses sorties, qui avaient lieu trois fois par semaine.

Les ex-membres toujours actives profiteront des liens qu'elles ont tissés pendant ces 12 dernières années pour continuer à faire des sorties ensemble quand elles le pourront.

BIÈRES DÉSALCOOLISÉES

La Voie Maltée seule sur son île

RUDY JODOIN
Rudy.jodoin@outlook.com

Plusieurs microbrasseries au Saguenay–Lac-Saint-Jean n'ont pas l'intention, à l'inverse de La Voie Maltée, de produire une bière désalcoolisée. Les principales raisons évoquées sont souvent les mêmes : la volonté, le temps et les ressources financières et matérielles. Tous ces investissements pour un produit dont la conservation est précaire sont risqués.

Dans le cas de la microbrasserie Hopera de Jonquière, malgré les demandes de certains clients, le copropriétaire Vladimir Antonoff n'a jamais envisagé de produire une telle boisson. « On ne fait pas ça parce que notre ensemble de brassage n'est pas très grand. On hypothéquerait notre kit de brassage pour faire une bière sans alcool et répondre à une demande qui ne serait pas un grand vendeur », explique-t-il.

M. Antonoff ajoute que si l'on ne possède pas un équipement adapté, une bière désalcoolisée vieillit mal sur les tablettes d'épicerie.

De son côté, le directeur des opérations chez Pie Braque Microbrasserie de Jonquière, Philippe Dufour, n'écarte pas la possibilité de produire une bière sans alcool à long terme, mais pour le moment, il est clair pour lui que ce n'est pas envisageable.

Du point de vue du codirecteur général du volet production à la Microbrasserie du Lac-Saint-Jean, Marc Gagnon, le plus grand défi technique est la conservation de ladite bière. « L'alcool est un bon agent de conservation pour une bière. Les procédés que j'utilise actuellement ne s'acclimatent pas nécessairement bien avec la fabrication d'une bière sans alcool », précise-t-il.

M. Gagnon ajoute aussi qu'acquérir l'équipement en question représenterait une dépense de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour une part de marché qu'il estime à moins de 1 %.

UN DÉFI DE PLUSIEURS ANNÉES

Il y a quelques semaines, La Voie Maltée a mis en marché une bière avec un taux d'alcool de moins de 0,5 %, laquelle est baptisée La Raisonnable. Cette bière a requis trois années de tests pour s'assurer que le produit soit prêt à être consommé.

« La complexité de la chose est de s'assurer que l'alcool ne se retrouve pas dans la bière lorsqu'elle fermente. Ça demande des ressources, de la recherche et développement et des tests », affirme la coordonnatrice des communications pour La Voie Maltée, Véronique Guérin, qui n'a pas voulu entrer davantage dans les détails afin de conserver la recette secrète.

Selon M^me^ Guérin, il s'agit de la première bière désalcoolisée produite au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette dernière répond à un mouvement de saines habitudes de vie, estime l'entreprise, et la réponse de la clientèle est très positive depuis sa sortie.



La Raisonnable a requis trois années de tests avant sa mise en marché. — PHOTO LA PIGE, RUDY JODOIN

DENSITÉ DE LA RECHARGE ÉLECTRIQUE

LE QUÉBEC CHAMPION DES BORNES RAPIDES

Si on exclut les bornes de recharge rapide du réseau de Superchargers de Tesla, le Québec est le champion quand vient le temps de compter le nombre de bornes par habitant. Présentement, on compte 28 bornes par million d'habitants, devançant la Californie.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

Le Sunshine State est le champion quant au nombre total de bornes rapides, avec 776 points de charge, contre 235 au Québec. C'est au chapitre de la densité que la Belle Province coiffe la Californie, qui elle se situe au quatrième rang.



Selon les données publiées dans le site *Renewable Energy World*, il y a 235 bornes de recharge rapide au Québec, hors du réseau de Tesla, pour 8,4 millions d'habitants. Ce qui représente 28 bornes par million d'habitants. — ARCHIVES LA PRESSE

Ces chiffres sont issus d'une mise à jour faite par Paul Gipe, publiée dans le site Renewable Energy World. M. Gipe avait publié à l'automne 2018 un article dans lequel il classait les États américains et les provinces canadiennes selon la densité de bornes publiques, hors du réseau de Tesla. Il en ressortait entre autres alors que la Californie se classait en cinquième place. Ce qui avait engendré des commentaires virulents.

« On ne sait pas ce qui a enragé les internautes. Peut-être le fait que la Californie ne se classait pas au sommet de la liste comme ils l'espéraient. Peut-être qu'ils étaient fâchés parce que trois finalistes du *top* 5 étaient des provinces canadiennes. J'ignore la réponse. Peut-être que ce n'était que des trolls », écrit l'auteur dans son article.

Dans sa mise à jour, M. Gipe relève que l'Oregon se classe en deuxième place (avec 25,7 bornes par million d'habitants) et la Colombie-Britannique en troisième (23,6). Autre fait intéressant, en 2018, l'Ontario se trouvait en cinquième place. Dans la nouvelle compilation, la province a glissé au sixième rang. L'auteur attribue ce glissement à l'arrivée de Doug Ford au pouvoir et au démantèlement du programme d'électrification mené par ce dernier.

HYDRO SE RÉJOUIT

La publication de cet article réjouit au plus haut point Hydro-Québec et plus précisément sa filiale, le Circuit électrique. Joint jeudi, son porte-parole confirmait que son service avait pris connaissance de l'article de M. Gipe dans le courant de la semaine dernière.

« Nous sommes très heureux de constater que le Québec occupe la première place en Amérique du Nord pour le nombre de bornes de recharge rapide par habitant. Le réseau de bornes que nous mettons en place surpasse tous les États et provinces, même la Californie, l'Oregon et la Colombie-Britannique », a répondu par courriel Louis-Olivier Batty, porte-parole du Circuit électrique, en précisant que le Québec a ajouté près de 100 bornes de recharge rapide, pour un total de plus de 300 sur son territoire, depuis les recherches effectuées pour la rédaction de l'article de M. Gipe.

« Le Circuit électrique poursuit le déploiement de 1600 bornes rapides sur 10 ans, dont près de 160 bornes additionnelles, cette année. Nous favorisons des nouveaux sites de recharge avec deux ou même quatre bornes rapides par site. Et nous commencerons à ajouter des bornes de 100 kW dès cette année pour suivre l'évolution technologique des nouveaux modèles de voitures électriques », conclut-il.

BORNES RAPIDES PAR HABITANT

Recensement de la densité des bornes rapides de recharge, hors du réseau de Tesla, en février 2020

ÉTAT OU PROVINCE	MILLIONS D'HABITANTS	BORNES	BORNES PAR MILLION HAB.
Québec	8,4	235	28,0
Oregon	4,2	108	25,7
Colombie-Britannique	5,0	118	23,6
Californie	39,6	776	19,6
Washington	7,5	129	17,2
Ontario	14,5	215	14,8
Géorgie	10,5	107	10,2
Massachusetts	6,9	64	9,3
Virginie	8,5	61	7,2
Caroline du Nord	10,4	67	6,4

Source: compilation de Paul Gipe de Renewable Energy World



PHOTO COURTOISIE, LINCOLN

LINCOLN CORSAIR 2020

Malgré ses airs de VUS, le Lincoln Corsair se laisse conduire comme une voiture. On n'a aucunement l'impression de se trouver dans un VUS. Tout au plus, on se croirait au volant d'une grosse berline. Les VUS de cette taille ne sont-ils pas les nouvelles familiales contemporaines? Il faut croire que oui. Basé sur la même plateforme que le nouveau Ford Escape, le Corsair présente un intérieur franchement mieux abouti. Les accents bicolores sur la planche de bord et sur la sellerie révèlent un degré de finition qui honore la marque Lincoln. Sur la route, le moteur EcoBoost de 2,3 litres offre une souplesse dont la vivacité est bonifiée en optant pour l'un des cinq modes des plus performants. Il importe de souligner qu'une version hybride rechargeable sera lancée bientôt sur le marché, ce qui est très intéressant. **PAUL-ROBERT RAYMOND**

PRIX	à partir de 43 950$
PRIX DU MODÈLE ESSAYÉ	66 825$ (Ultra)
MOTEUR	L42,3 litres EcoBoost
PUISSANCE	295 ch (219 kW) à 5500 tr/min
COUPLE	310 lb-pi (420 N.m) à 3000 tr/min
TRANSMISSION	automatique à huit rapports
CONSOMMATION RÉALISÉE	16,8 L/100 km (conduite hivernale en ville)

Une version plus complète de cet essai routier est accessible sur *lequotidien.com* et dans notre application

Garantie des véhicules d'occasion, chauffe-moteur et miroir du côté droit

LES CONSEILS DE LA SEMAINE

Collaboration spéciale

Q Lorsqu'on achète un véhicule d'occasion chez un marchand, ce dernier doit-il fournir une garantie de bon fonctionnement?

R Oui, mais seulement pour les autos d'occasion récentes. La durée de la couverture dépend de l'année de mise en marché du véhicule et de son kilométrage:

1 Auto de deux ans ou moins avec 40 000 km ou moins: garantie de six mois ou 10 000 km;

2 Auto de trois ans ou moins avec 60 000 km ou moins: garantie de trois mois ou 5000 km;

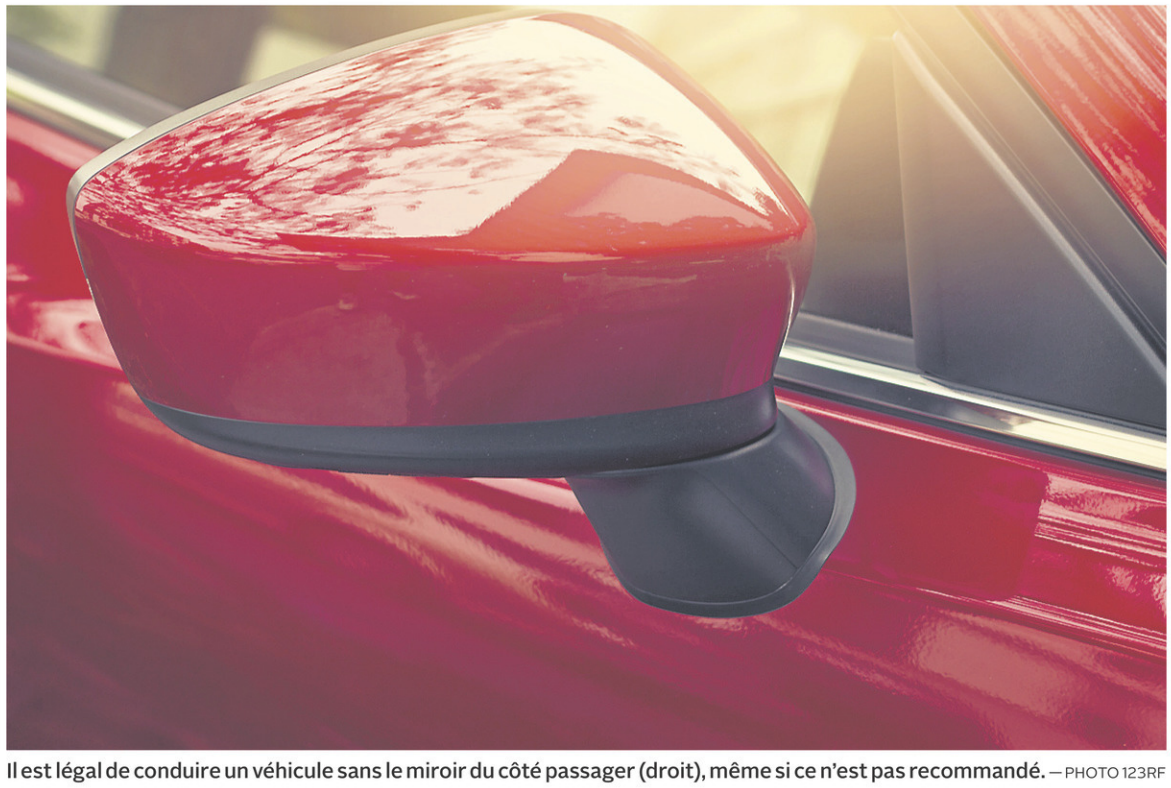
3 Auto de cinq ans ou moins avec 80 000 km ou moins: garantie d'un mois ou 1700 km.

Aucune garantie de bon fonctionnement ne couvre les modèles de plus de cinq ans ou ceux qui ont roulé plus de 80 000 kilomètres. Cependant, la Loi sur la protection du consommateur prévoit une garantie légale pour tous les véhicules achetés d'un commerçant. L'auto doit ainsi pouvoir servir à un usage normal pendant une durée raisonnable, compte tenu du prix payé. Pour en savoir plus: ***bit.ly/2WehVaO.***

Q Je viens de me procurer mon premier véhicule neuf et j'ai demandé la pose d'un chauffe-moteur. Comment puis-je savoir s'il est bel et bien installé? Où se trouve-t-il?

Annie L., Lévis

R Vérifiez sous le capot: vous devriez facilement trouver un câble électrique avec une prise standard à trois broches, exactement comme celui que l'on retrouve sur tous les appareils électriques. Généralement, ce fil est le seul qui comprend une telle prise sous le capot; il devrait se situer à l'avant, près du radiateur. Si vous n'arrivez pas à le repérer, demandez à votre concessionnaire ou à un autre mécanicien de confiance de vous le montrer.



Il est légal de conduire un véhicule sans le miroir du côté passager (droit), même si ce n'est pas recommandé. — PHOTO 123RF

Q Le miroir du côté droit (passager) a été arraché. En attendant de le faire remplacer, puis-je conduire mon véhicule de façon légale?

R Oui, même si ce n'est pas recommandé. Pour être légal, un véhicule automobile doit être muni d'au moins deux rétroviseurs fixés solidement: le premier à l'intérieur, au centre de la partie supérieure du pare-brise, le second à l'extérieur, du côté gauche (conducteur). La Société de l'assurance automobile du Québec précise que ces rétroviseurs doivent être orientables horizontalement et verticalement à partir de l'intérieur de l'habitacle, puis qu'ils doivent demeurer à leur position. D'autres règles s'appliquent; pour les consulter: ***bit.ly/2W8nQhW.***

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet ***mbr.caaquebec.com/fr*** ou par téléphone au 1 888 471-2424.

ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à *auto@gcmedias.ca*. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.



PHOTO 123RF

MOTO, QUAD ET Cie

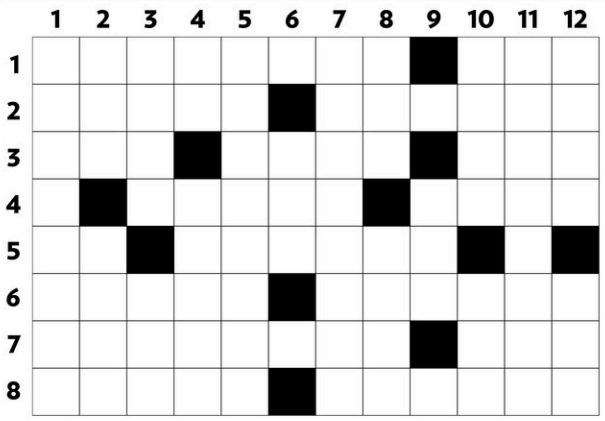
Vos questions

Q La mise au point d'une motoneige en fin de saison est-elle essentielle?

R Bien des propriétaires font une mise au point majeure de leur motoneige une seule fois par année, soit avant le début de la saison. Cela dit, pour améliorer la fiabilité de votre motoneige et offrir un répit à votre portefeuille à long terme, il serait bénéfique de poser quelques actions relativement simples au printemps. Au sommet de la liste: retirer la batterie et la brancher sur un chargeur intelligent, puis ajouter un stabilisateur d'essence. Si vous conduisez une motoneige dotée d'un moteur à quatre temps, effectuez également une vidange d'huile. Comme d'habitude, le manuel du propriétaire explique la procédure de remisage recommandée par le fabricant. **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad? Le scooter de votre fils? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Longues dents pointues qui dépassent de la bouche des éléphants. – Qualité naturelle.

2 Piquant qui pousse sur la tige de certaines plantes. – Se compose sur un téléphone.

3 Grand fleuve d'Égypte. – Pièce de métal sur laquelle pivote une fenêtre. – Déterminant démonstratif.

4 Étend une couche fine sur une surface. – Le sens qui permet la perception des sons.

5 Symbole du chrome. – Qui a perdu son éclat.

6 État des Antilles dont la capitale est Port-au-Prince. – Bouche de certains animaux.

7 Asphyxiée. – Pas confus.

8 Courroies fixées au mors du cheval et qui servent à le guider. – Qui est sans indulgence.

VERTICALEMENT

1 Trouver à force de recherches.

2 Mèche de cheveux rebelle. – N'atteint pas la cible.

3 Suite d'écoliers placés les uns derrière les autres. – Groupe d'atomes.

4 Indique la matière. – Qui fait preuve d'entêtement.

5 Inférieurs à zéro.

6 Encourage le toréador.

7 Recouverts de cristaux blancs.

8 Point cardinal opposé au Nord. – Multitude compacte de petits animaux volants, évoquant un nuage.

9 Enlevé.

10 Désappointé. – Déterminant indéfini.

11 Coussin qui soutient la tête quand on est couché.

12 Signe de musique. – Le temps des fleurs.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	C	A	L	P	E	L	■	D	I	R	E
2	C	E	L	U	I	■	I	D	O	L	E	S
3	E	S	T	■	L	O	T	■	S	L	I	P
4	N	■	O	R	E	E	■	S	E	I	N	E
5	A	H	■	U	S	U	R	E	■	M	■	R
6	R	U	E	R	■	V	I	C	T	I	M	E
7	I	M	P	A	I	R	E	■	O	T	E	■
8	O	E	I	L	■	E	N	T	I	E	R	E

MOT MYSTÈRE

GROUPES - Un mot de 9 lettres

ARMEE
BAL
BANC
BRIGADE
CENT
CHAINE
CHOEUR
CONVOI
DECURIE
DEFILE
ECOLE
ELEMENT
ENGEANCE
ESCORTE
ESCOUADE
ESPECE
ETHNOLOGUE
FORET
FRONT
GANG
GLANE
GROSSE
HAIE
HORDE
JEU
MAIN
MANIF
NATION
NUEE
OCTUOR
ONU
ONZE
ORDRE
PARTI
PATE
POIGNEE
POOL
QUEUE
RAOUT
REGIMENT
RUCHE
RUEE
SDN
SENAT
SEPTUOR
SIX
SMALA
TABLEE
TAPEE
TAS
TETE
TOUFFE
TRAIN
TROUPE
TRUST
UNITE
VOL

M	E	C	N	A	E	G	N	E	E	U	N	E	P	I
A	A	A	L	A	M	S	X	D	E	Z	N	O	O	U
N	A	T	I	O	N	I	C	R	E	I	L	V	O	Q
I	I	T	R	U	S	T	E	O	A	C	N	A	L	U
F	M	A	I	N	E	O	S	H	U	O	U	O	B	E
D	E	P	R	I	T	U	C	E	C	A	V	R	R	U
T	C	E	N	T	E	F	O	E	S	U	D	D	I	E
S	N	E	N	E	T	F	R	L	D	P	R	E	G	E
A	A	E	M	G	I	E	T	B	N	O	E	U	A	L
T	B	R	M	G	I	L	E	A	U	F	N	C	D	E
R	A	H	A	I	E	O	C	T	U	O	R	H	E	M
O	E	N	A	L	G	C	P	T	E	R	A	O	J	E
U	G	O	E	I	D	E	F	I	L	E	O	E	N	N
P	A	T	E	S	S	O	R	G	R	T	U	U	E	T
E	T	H	N	O	L	O	G	U	E	I	T	R	A	P

Solution du dernier numéro : PHYLACTERE **16-03-2020**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

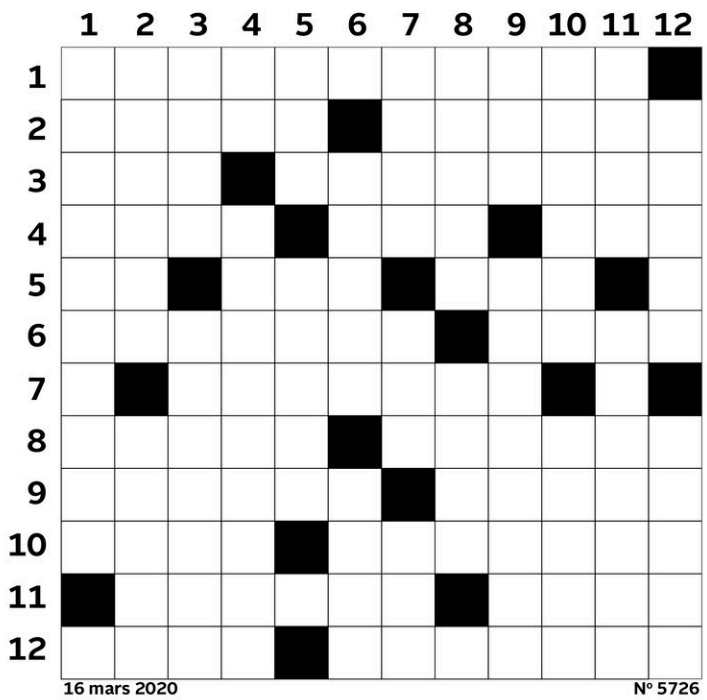
1. Chanteur surnommé *le Boss*.
2. Sanction - Loi canonique islamique.
3. Boeuf qui n'existe plus - Fondeuses.
4. Charge explosive - Pas à moi - La musique.
5. Titre abrégé - Ce n'est pas un débutant - Du verbe avoir.
6. Grave - Souverain de Russie.
7. On y trempe la plume.
8. Suivie - Copier.
9. Bref exposé - S'affiche sur un écran.
10. Butés - Sommaires.
11. Prêt consenti par une banque - Pas diligent.
12. Mélusine et Morgane - Divin.

VERTICALEMENT

1. Qui produit de l'écume.
2. Caduc - Doigt.
3. Des clopinettes - Répété.
4. Indium - Pleines de difficultés.
5. Qui ont vu le jour - C'est une infraction.
6. Village fortifié de l'Afrique du Nord - Prénom.
7. Elle a des dents - Trois fois quatre - Celui des Indiens, par exemple.
8. Opinion - Formulés.
9. Autour de l'île - Petit sac dans l'oreille.
10. Produit de remplacement - Divisions d'un ouvrage.
11. Dire le contraire - Provoquent.
12. Petite fleur - S'éternise.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	I	C	O	R	E	E	■	A	R	A
2	L	A	N	D	■	E	P	L	O	R	E	S
3	I	L	E	■	E	C	O	U	M	E	N	E
4	G	E	R	O	M	E	■	S	E	U	I	L
5	N	■	T	U	I	L	E	■	R	■	A	L
6	O	B	I	■	G	E	L	A	T	I	N	E
7	T	U	E	U	R	■	A	M	A	N	T	■
8	E	T	■	S	E	R	R	E	■	C	■	G
9	M	I	S	E	■	A	G	N	E	L	L	E
10	E	N	A	■	A	V	I	A	T	I	O	N
11	N	E	G	O	C	E	■	G	E	N	I	E
12	T	R	A	C	E	■	P	E	S	E	N	T



16 mars 2020 — N° 5726

0020637

SUDOKU

				6	4			
	8				1		4	
6	4				9		5	3
	7	1		4	3			
3				2				
				5	7	2		
8							6	
		6					1	
	5	7			2			

Niveau de difficulté : difficile — 5003

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	4	6	8	5	2	7	1	3
7	5	2	9	1	3	4	6	8
1	8	3	7	4	6	9	5	2
4	3	9	1	7	5	8	2	6
2	7	1	6	3	8	5	4	9
8	6	5	2	9	4	1	3	7
5	9	4	3	2	7	6	8	1
6	2	7	4	8	1	3	9	5
3	1	8	5	6	9	2	7	4

5002

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

P I A U	S R S O A	V E U	U O R	C N I	E U R	N D	D E E N	E F	A P E S	A U S	T T T S	R S	O P O D	
				■				■						
			■			■		■				■		
		■			■							■		
■						■				■				

Thème : Proverbe libanais

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Juan Ramon Jimenez : Qui apprend une nouvelle langue acquiert une nouvelle âme.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 16 mars 2020

Bélier du 21 mars au 19 avril - L'arrivée de la Lune au carré de votre Signe, en Capricorne, pourrait avoir tendance à vous blaser en ce début de semaine. Cependant, il suffirait de peu pour donner un second souffle à votre motivation. En incorporant un élément de nouveauté à un projet ou à un contexte, celui-ci prendra une allure différente, vous permettant de le voir sous un jour nouveau. Et l'approche du printemps aidant...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Vous pouvez faire une ou plusieurs rencontres stimulantes en cette mi-mars 2020. Les attirances physiques pourraient même vous inciter à assouplir certains de vos critères ou à passer l'éponge. Cela n'est aucunement dramatique du moment que vous en preniez pleinement conscience. Et puisque Vénus visite votre Signe jusqu'au début avril, vous devriez songer à en profiter pleinement...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - La configuration planétaire vous encourage à passer à l'action en ce début de semaine. Si vous entretenez l'envie d'entrer en contact avec des personnes de votre passé, voici l'étape idéale... ou presque, pour prendre l'initiative avec l'arrivée de la Lune en Capricorne. Si vous hésitez, demandez-vous comment vous réagiriez si quelqu'un vous faisait ce genre de surprise...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Le cycle de la Lune en Capricorne, en face du Cancer, devrait vous permettre d'organiser votre début de semaine comme bon vous semblera. Ne vous laissez pas envahir par des gens qui brimeraient votre besoin d'indépendance. Par ailleurs, les sentiments que vous ressentez devraient être réciproques. Une personne timide laisse des indices pour vous aider à deviner sa pensée. Soyez perspicace...

Lion du 23 juillet au 22 août- Pour bien faire, avec l'arrivée imminente de Saturne en Verseau, face au Lion, il vaudrait mieux apprendre à quelqu'un comment se débrouiller par soi-même plutôt que de faire les choses à sa place. Sinon, l'aide des autres lui sera toujours indispensable. Sur un autre plan, avec la Lune en Capricorne, voici un bon début de semaine pour vous consacrer à un programme de recherches.

Vierge du 23 août au 22 septembre - L'heure est aux nouvelles unions ou associations tant surprenantes qu'étonnantes. Mercure arrive chez les Poissons, en face de la Vierge. Vous pourriez vous rapprocher d'une personne que vous connaissiez sans la fréquenter. Il vous sera également possible d'affronter une peur ou de surmonter un obstacle qui faisait jadis naître en vous un sentiment d'impuissance. Et la Lune en Capricorne vous y aidera.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Ne croyez pas tout ce que les gens disent avec la Lune et un amas d'astres au carré de votre Signe, en Capricorne. Certaines personnes pourraient propager des rumeurs sans réaliser que celles-ci ne contiennent qu'une petite part de vérité. Votre intuition devrait vous permettre de faire la part des choses et de distinguer le vrai du faux. S'il le faut, sachez remettre quelqu'un à sa place... avec votre habituelle diplomatie.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Avec Uranus et Vénus toujours en face de votre Signe, des nouvelles pourraient vous permettre d'obtenir une meilleure perspective de votre situation. En fait, rien n'est immuable et vous avez encore l'opportunité de faire marche arrière ou d'imposer de nouvelles conditions à une entente si vous le désirez. Tout demeure possible, mais restez raisonnable et n'attendez plus trop longtemps...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Un nouvel engouement pourrait vous faire perdre la tête! Enfin... c'est une image. Assurez-vous quand même de ne pas redéfinir vos priorités trop rapidement. Il serait donc sage de vous permettre de faire marche arrière au cas ou votre enthousiasme finirait par s'essouffler. Avec un amas d'astres en Capricorne, ce n'est pas le temps de mener une existence que vous désirez garder secrète.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La visite de la Lune dans votre Signe pourrait favoriser les situations qui vous placent en position d'autorité. Vous serez en mesure de prendre les commandes d'une opération et de diriger les autres avec habileté. N'ayez donc pas peur d'exiger vos standards de qualité. Et avec un amas d'astres en Capricorne, un évènement imprévu pourrait vous rapprocher d'une personne qui s'était éloignée...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Si vous hésitez trop longtemps avant de vous impliquer dans une situation, votre intuition essaye peut-être de vous dire quelque chose. Un petit signe devrait se manifester actuellement pour vous indiquer quelle direction emprunter. Car avec l'arrivée imminente de Saturne en Verseau, la décision vous reviendra entièrement, alors ne vous laissez pas influencer pour les autres...

Poissons du 19 février au 20 mars - Bien que le Soleil encore en Poissons qui souligne votre étape anniversaire vous incite à faire les choses en grand, essayez de ne pas entreprendre des projets gigantesques que vous ne seriez pas en mesure de mener à terme. Vous éprouverez sans doute davantage de satisfaction en visant moins haut et en vous contentant de réalisations plus modestes. Mercure revient dans votre Signe...

LUNDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

16 MARS	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:15) Kate	Tshak-apesh	TJ Extra	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	S'aime en chien	Heartland		Virginie	Virginie	Refuge de l'espoir / Axis mundi		On va se le dire			Silence, on joue!
V	Moment V / La chute du musée		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Chicago Med / Cruels dilemmes		Souper parfait	L'INTUITION D'UNE MÈRE (2015) avec Sarah Grey, Josie Bissett.			THE DATING LIST (2019) avec Andrew Dunbar, Carmel Amit, Natalie Dreyfuss.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Deux filles le matin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		L'AMOUR À VOL D'OISEAU (2014) avec Jamie Dornan, Charlotte De Bruyne.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Pa-trouille	(:55) Chugg ington	(:35) Simon /Monchh.	Mervei-lleux	Frères Kratt	Cochon dingue	EncorePl usGénial	Format familial	Moi j'mange	Deux hommes en or		Cette année-là		Le 422 / 2017	Roi Julian	Chipmun ks	(:35) Patro uille	Pat'Pa-trouille	Mervei-lleux

16 MARS	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Lâcher prise	Une autre histoire		Faits Divers		Le Téléjournal		Sports ex/ (:05) En bref ICI / (:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	Maître du chantier / S'adapter à un espace précis		La semaine des 4 Julie		CSI: Miami / Naissance d'un mythe		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur , Monia Chokri.	Refuge animal	Bloopers TVA	L'échappée / Le spectre		Bianca Longpré: Mère ordinaire		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin	
TQc	Passe-Partout / Tic-tac-toe!	Cochon dingue	Génial!	Ça vaut le coût	Point doc / La démolition familiale		Zone franche		Like-moi!	L'indice Mc$ween	Dans les médias		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	La farce cachée des raviolis		Le trésor sacré d'Hitler		Thomas Pesquet, objectif Mars - De nombreux problèmes scientifiques restent à résoudre avant un voyage à Mars.				C dans l'air		(:15) Journal Afrique
CANAL D	Policier criminel / Le vrai du faux		Douanes	La nouvelle affaire	Structures abandonnées / Vestiges militaires		Phénomènes vus de l'espace / Lac toxique		La frontière États-Unis-Mexique		La ruée vers l'or: Dakota Boys		Ferme à l'américaine
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Assassin mâle et inconnu		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	ATP Tennis - Omnium BNP Paribas (D)						L'antichambre (D)		ATP Tennis - Omnium BNP Paribas (D)		
VIE	Vendre ou rénover? / Quincy et Don		C'est quoi ton plan?	Les gratteux	Stage à la maternité		Dre Boutons / Un testicule de trop		Dog Tales / Un cas spécial	Sauvages et orphelins	Vendre ou rénover? / Quincy et Don		DANGER EN ALTITUDE
SERIES+	Les lettres orphelines / Les lettres orphelines de Noël		Élémentaire / Chasse aux sorcières		FBI / La rançon		NCIS: Los Angeles / Retrouvailles explosives		NCIS: Nouvelle-Orléans / Un lourd tribut		Les enquêtes du NCIS / Des hommes à abattre		Loi & ordre: sexuels
Z	En rodage / Martin Petit	Maripier!	Routiers déchaînés	Aventures à moto	Diesel Brothers (v.f.)		Pitbulls et prisonniers / Derrière les barreaux		The Gifted (v.f.) / Rivalités entre mutants		Surnaturel / Le grimoire noir		South Park
HISTORIA	Passion Country	Passion Country	La malédiction d'Oak Island / Piège d'acier		La malédiction d'Oak Island / Voir rouge		La malédiction d'Oak Island / De fabuleuses découvertes		Le mystère de l'or confédéré / Cap au Sud		FantomWorks / Bel Air 1957 et Super Bee 1969		FantomWorks
ÉVASION	Avec ou sans cash / Salvador de Bahia		House Hunters	Bagages aux enchères	À nous 2 Canada! / Manitoba (Winnipeg)		99 envies d'Évasion		1 famille, 1 VR: Boondocking en Californie		Hotel Impossible Top 10		Ghost adventures
ICI ARTV	(17h30) Belles histoires	Les Belles Histoires des pays d'en haut / L'amour filial		Pour l'amour du country / Western , Dani Daraîche.		Joe Fafard, selfie		Jean-Pierre Larocque, le fusain et l'argile		5 degrés / Colleen Power		Karaoké	22 minutes

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30

418 549-4444

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

CHAMBRES, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublées ou meublées, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

CHICOUTIMI-NORD, 2½, meublé, chauffé, déneiger libre, 418 698-1859.

6761 Chambres à louer

ALMA, 2650 Melançon O., cuisine et salon communs, 3 s/bains, internet et câble fournis, à 5 min. du centre-ville et de l'hôpital, grand stat., 581-728-0054, 418-482-0455

Chambre (loft) situé secteur La baie, à louer, très propre, refait à neuf, immeuble très sécuritaire, dispo. immédiatement 418-818-1811

JONQUIÈRE rue Montfort, 260$, meublée, câble, cuisine et lav./séc. Idéal homme seul. **(418) 695-9869 / 815-9834.**

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

DENEIGEMENT de toiture manuel, galerie, patio. **Spécial pour février**. Saguenay/Lac St-Jean. Tél. : 418 547-7378, 418 820-5730.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418 480-2821 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit à Alma

A FLEUR de peau, Eric et Billy Tél. : 418 550-0632

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 7/7. 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

CLOÉ vous offre ses services, Alma, 418-719-8556

Jolie et grassette Anni, reçoit des 8h jusqu'à 23 h. 7/7 581-654-1273

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. **418 973-4839**

NOUVEAUTÉ, homme sensuel,propre,reçoit et te comble de bonheur pour homme d'amour. Tél.: 581-235-8722

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 23 mars recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture
pour distribuer ★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine (entre 4h et 7h AM)
pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):
St-Prime, Normandin, Albanel, St-Méthode, Dolbeau, Roberval, Chambord, Lac-Bouchette, Desbiens
BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S
Contactez Serge Gosselin 418-256-1164, 418-618-4098 sergegosselin2012@hotmail.com

Recherche camelots
pour distribuer Le Quotidien/Le Progrès
SECTEUR JONQUIÈRE
Disponible très bientôt
Revenu d'appoint très intéressant
Bienvenue à tous
Contactez Régis Desbiens 418-695-1630

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

HONDA CRV 2009, 123,000 km, entretien maintenu à l'année, impeccable, rouge, 8,500$, nég., 418-290-3675, 418-544-1737

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 950$ et soudure aluminium, stainless et acier. 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.



AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Stéphane Paquet, en son vivant résident au 350, route St-Marc, St-Honoré de Chicoutimi, province de Québec, G0V 1L0, survenu le 16 janvier 2020 à Chicoutimi, un inventaire des biens du défunt a été dressé par le liquidateur successoral, monsieur Robert Paquet, le 6 mars 2020, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 344, route St-Marc, St-Honoré de Chicoutimi, province de Québec, GOV 1L0

Donné ce 10 mars 2020, à Chicoutimi

Par : Robert Paquet, liquidateur successoral

Jamais trop d'info

leQuotidien leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré, G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705
Téléc. : 418 673-7205
Sans frais : 1 888 673-1705

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY POINT DE SERVICE
449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113
Téléc. : 418 544-1081

AVIS PUBLIC

(Article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 20-416 modifiant le Règlement de zonage numéro 15332 des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'autoriser les équipements de télécommunication, les services de protection des forêts contre les insectes et les maladies, et les services de lutte contre les incendies de forêt sur tout le territoire, en plus d'adapter certaines dispositions avec les réalités terrain.

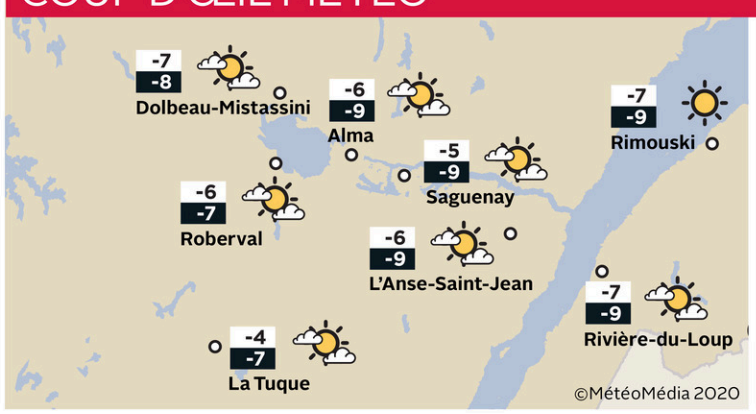
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 mars 2020, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le projet de règlement numéro 20-416. Ce projet de règlement, une fois en vigueur, modifiera le Règlement de zonage numéro 15-332 des territoires non organisés de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- Le présent règlement a pour but d'ajouter les équipements de télécommunication, les services de protection des forêts contre les insectes et les maladies de même que les services de lutte contre les incendies de forêt sur l'ensemble du territoire. La définition du terme bâtiment préfabriqué, de même que les articles 4.12 et 4.13 ont été modifiés afin de faciliter l'application des dispositions pour empêcher les nouvelles constructions à partir de maison mobile. Les usages liés à la sylviculture et traitements sylvicoles sont ajoutés dans la sous-classe 2 Foresterie (A2) de l'article 3.3.7.2. Les dispositions sur les réservoirs d'huile et sur les bouteilles de propane sont ajustées et l'article 6.5 est modifié afin de permettre les garages devant le prolongement du mur avant du bâtiment principal afin de tenir compte des réalités terrain. Des dispositions sur les distances séparatrices sont ajoutées aux campings rustiques de deux (2) à sept (7) emplacements en zec.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 24 mars 2020, à 18 h, au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré. Au cours de cette assemblée, le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay expliquera le projet de règlement ci-haut mentionné et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Le projet de règlement numéro 20-416 contient des objets susceptibles d'approbation référendaire au sens de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- Le projet de règlement s'appliquera à l'ensemble des territoires non organisés de la MRC du Fjord-duSaguenay.
- Le projet de règlement visé peut être consulté au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel à Saint-Honoré ou au point de service situé au 449, rue Principale à SaintFélixd'Otis.

DONNÉ à Saint-Honoré, ce 16 mars 2020.

Christine Dufour
Directrice générale et secrétaire-trésorière

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 2
Min. -10
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 16 km/h

Mercredi
Max. -5
Min. -13
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 21 km/h

Jeudi
Max. -2
Min. -4
Quelques flocons
Précipitations : 60 %
Vents de l'est 15 km/h

Vendredi
Max. 2
Min. -11
Neige
Précipitations : 70 %
Vents de l'ouest 17 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Soleil	-8	-10
Chibougamau	Variable	-8	-9
Gaspé	Ensoleillé	-5	-11
Gatineau	Variable	1	-3
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-6	-10
Maniwaki	Variable	-1	-4
Montréal	Beau	1	-3
Mont-Tremblant	Beau	-2	-5
Québec	Ensoleillé	-4	-7
Rimouski	Soleil	-7	-9
Sept-Îles	Soleil	-8	-11
Sherbrooke	Ensoleillé	2	-2
Tadoussac	Ensoleillé	-6	-7
Thetford Mines	Ensoleillé	-3	-6
Trois-Rivières	Beau	-3	-5
Val-d'Or	Ave neige	-4	-5

LE SOLEIL

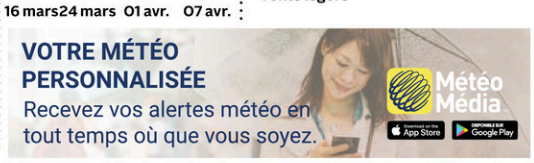
6h54 — 18h51
Durée du jour : 11h57

LA LUNE
Lever : 2h36 — Coucher : 11h07
16 mars 24 mars 01 avr. 07 avr.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h15	1,1	3h36	0,8
8h47	4,7	9h09	4
15h33	1,2	16h48	0,7
21h27	3,7	21h59	3,2

LE VENT
Vents légers



Jamais trop d'info

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE



AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2020-084

MARQUAGE DE CHAUSSÉES - FINITION
Arrondissement de Jonquière

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour fournir de la peinture et effectuer le pré-marquage, le marquage et l'effaçage par scarification sur différentes rues et boulevards de l'arrondissement de Jonquière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1355847), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 2 avril 2020 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce seizième jour du mois de mars deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5439242

RMR
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU LAC-SAINT-JEAN

APPEL D'OFFRES

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean requiert des soumissions pour :

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT EN DIESEL

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les documents seront disponibles à partir du 17 mars 2020, aux frais du soumissionnaire selon la tarification établie par le SEAO.

La soumission (l'original et trois copies) clairement identifiée doit être déposée dans une enveloppe cachetée et adressée au soussigné, au plus tard le 8 avril 2020 à 13 h 30, à l'adresse suivante :

À L'ATTENTION DE : M. MATHIEU ROULEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN
CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT EN DIESEL
625, RUE BERGERON OUEST, ALMA (QUÉBEC)
G8B 1V3

L'ouverture des soumissions se fera le 8 avril 2020 à 13 h 35 au 625, rue Bergeron Ouest, Alma (Québec).

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

M. Mathieu Rouleau
Directeur général adjoint
Alma, le 16 mars 2020

Ville de Saguenay

Avis public

Le 3 février 2020, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-13 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-178 ET ARP-179);

RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-14 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 64600, RUE BÉGIN) (ARS-1252).

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ces règlements sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement au 12 mars 2020.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document
Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document
Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document
Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document
Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

Il y a lieu de modifier le plan d'urbanisme soit :

Pour l'unité de planification 73-R : Reconnaitre une clinique dentaire dans le secteur commercial situé à l'intersection des rues Bégin et des Oblats Est, de l'arrondissement de Chicoutimi.

Pour l'unité de planification 156-R : Permettre un changement d'usage dans un bâtiment commercial dérogatoire à proximité d'un secteur de services (caisse, pharmacie, etc.) situé sur la rue Sainte-Marie Sud par des services professionnels reliés à la santé.

SAGUENAY, le 16 mars 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5438945

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

APPEL D'OFFRES PUBLIC
VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

La Municipalité de Saint-Fulgence désire recevoir des soumissions relativement à la vidange des fosses septiques situées sur son territoire.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux dispositions du cahier des charges qui est disponible uniquement dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le Gouvernement (www.seao.ca), section « Services publics ».

Toute soumission devra obligatoirement être complétée sur le formulaire de soumission fourni par la Municipalité afin d'en faciliter l'analyse.

Toute soumission devra être reçue dans une enveloppe scellée portant la mention « SOUMISSION – VIDANGE – FOSSES SEPTIQUES » et déposée au bureau de la municipalité avant le jeudi **9 avril 2020**, 10h30, date et heure auxquelles les soumissions reçues seront ouvertes en présence des intéressés à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Fulgence
253, rue Saguenay
Saint-Fulgence (Québec)
G0V 1S0

La personne responsable de cet appel d'offre est M. Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier et toute question ou demande d'information doit lui être exclusivement adressée (418-674-2588 poste 2307).

Aucune soumission par télécopieur ou par courrier électronique ne sera considérée.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Fulgence, ce **16 mars 2020**.

Jimmy Houde
Directeur général et secrétaire-trésorier

RMR
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU LAC-SAINT-JEAN

APPEL D'OFFRES

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean requiert des soumissions pour :

CONSTRUCTION - RECOUVREMENT FINAL PHASE II ET AMÉNAGEMENT DE LA CELLULE Nº 6 AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les documents seront disponibles à partir du 17 mars 2020, aux frais du soumissionnaire selon la tarification établie par le SEAO.

La soumission (l'original et trois copies) clairement identifiée doit être déposée dans une enveloppe cachetée et adressée au soussigné, au plus tard le 14 avril 2020 à 9 h 00, à l'adresse suivante :

À L'ATTENTION DE : M. MATHIEU ROULEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN
CONSTRUCTION - RECOUVREMENT FINAL PHASE II ET AMÉNAGEMENT DE LA CELLULE Nº 6 AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION
625, RUE BERGERON OUEST, ALMA (QUÉBEC)
G8B 1V3

L'ouverture des soumissions se fera le 14 avril 2020 à 9 h 05 au 625, rue Bergeron Ouest, Alma (Québec).

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

M. Mathieu Rouleau
Directeur général adjoint
Alma, le 16 mars 2020

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2020-202

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition d'équipements de protection et de sécurité.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1355856), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 2 avril 2020 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce seizième jour du mois de mars deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5439243

Jamais trop d'info

leQuotidien
lePrograès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Jamais trop d'info



leQuotidien
lePrograès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Ville de Saguenay

Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 10 mars 2020 , le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté le projet suivant :

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 4352, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES, LAC-KÉNOGAMI – STÉPHANE AUDY - PPC-125 (ID-14080).

Ce projet est disponible, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, rue Racine Est, Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière, au 2354, rue St-Dominique, Jonquière.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de ce projet, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et à l'article 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de ce projet au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément à l'article 137.11 à l'égard de ce projet.

SAGUENAY, le 16 mars 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5438944

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. Guy)



Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 8 mars 2020, à l'âge de 87 ans et 10 mois, M. Guy Gagnon, époux de Mme Marie Dufour, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. Stanislas Gagnon et de feu Mme Antoinette Laroche. Il a été confié au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

La famille recevra les condoléances le samedi 21 mars 2020 à compter de 13 h à l'église Saint-Louis de Chambord où auront lieu les funérailles à 14 h. Les cendres seront déposées au cimetière de Chambord à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Marie Dufour, il laisse ses filles: Monique (Jean Drapeau), Carole et feu Yves.

Il était le grand-père de feu Duhane; le frère de: feu Rita (feu Léona Meunier), feu Yvon (feu Yvonne Desmeules), feu Jean-Eudes (feu Janine Gagnon), Raymonde (feu Gaston Thériault), feu Raymond (feu Noëlla Boivin) et Lyli (feu Boris); le beau-frère de: feu Edgar Dufour (feu Émilie Fortin), feu Laurel Dufour (Julienne Laroche), feu Stéphanette Dufour, Égide Dufour (feu Carmen Bélanger), feu Normand Dufour (feu Édouardine Lavoie), feu Benoit Dufour (Claire Loriot), feu David Dufour, Jacqueline Dufour (feu Maurice Henrion) et Hervé Dufour (Jacqueline Tremblay).

Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

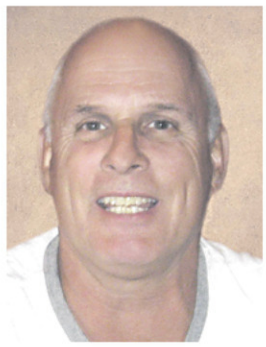
Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique Saint-Louis de Chambord, 1508, rue Principale, Chambord, Québec, G0W 1G0, (418) 342-6414.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

LALLEMAND (M. Michel)



Le 13 mars 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 66 ans et 10 mois, M. Michel Lallemand, époux de Mme Francine Girard, demeurant rue Croft, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048 rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 20 mars 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 21 mars 2020, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 mars 2020 à 11 h, à la Résidence funéraire du Saguenay. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Michel Lallemand.

Il était le fils de feu Mme Lucette Potvin et de feu M. Sylvio Lallemand. Outre son épouse, Mme Francine Girard, il laisse dans le deuil ses enfants: Stéphanie Lallemand (Serge Cormier), Patricia (Patrick Vachon), Éric (Cathy Bard); ses petits-enfants: Laurie, Tristan, Alexis, Justine, Charlie et Thomas; ses frères et soeurs: Jacques Lallemand (Élise Lavoie), Serge (Claire Plamondon), Christiane (Laurence Cantin), Yvon (Guylaine St-Gelais), Linda (Serge Roy), Gilles (Ginette Gilbert), Sylvain (Isabelle Fournier), Marie-Josée (Jocelyn Olivier). Il était aussi le frère de: feu Henri Lallemand, feu Ginette; le beau-frère de: feu Gaétane Girard (Yan Fillion), Jocelyne, Serge (Vivianne Maltais), Lise (feu Norbert Bergeron), Ginette (Bernard Bergeron), Réjeanne, Sylvie (feu Gilles Gélinas), Linda. Il laisse également dans le deuil ses trois filleules: Marie-Josée, Martine et Caroline; son neveu et fils adoptif dans son coeur, Pierre-Luc Gélinas ainsi que de nombreux autres neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie chaleureusement la Dre Alexandra Gagné, le Dr Claude Gagnon, le Dr Joris Lapointe, l'infirmière Guylaine Gagnon et les membres du personnel soignant de fin de vie de l'Hôpital de Jonquière, pour les bons soins prodigués à M. Michel Lallemand. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS - MODIFICATION

MIGNEAULT (Mme Jocelyne)



Est décédée dans la sérénité, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 12 mars 2020, à l'âge de 71 ans, Mme Jocelyne Migneault, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Elle était la fille de feu M. Jules Migneault et de feu Mme Réjeanne Milot.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le lundi 16 mars 2020 à compter de 8 h 30. **Les funérailles auront lieu le lundi 16 mars 2020 à 10 h 30 à l'église St-Michel de Dolbeau-Mistassini.**

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Normandin à une date ultérieure.

Elle laisse ses filles: Nathalie Vaillancourt, Audrey Vaillancourt et Suzie Vaillancourt (Michel Ouellet); le père de ses filles M. Jean-Marie Vaillancourt; ses petits-enfants: Patrice Tremblay (Alyson Gagnon-Villeneuve), Joanie Tremblay et Roxanne Tremblay (Claudia Devin).

Elle était la soeur de: Jacklyn Migneault (Francine Guay), Jocelyn Migneault (Janine Piquette) et feu Louison Migneault. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 200, rue Racine Est, bureau 110, Chicoutimi, Québec, G7H 1S1, 1-800-463-0417.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (Mme Hélène)

Est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 13 mars 2020, à l'âge de 57 ans, Mme Hélène Lavoie, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Sainte-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le jeudi 19 mars 2020 de 19 h à 22 h. Le vendredi 20 mars 2020, le salon sera ouvert de 9 h à 11 h. Les funérailles suivront à 11 h à l'église Sainte-Famille. Elle était la fille de feu M. Clément Lavoie et de feu Mme Mathilde Saulnier. Elle laisse dans le deuil ses deux filles: Nancy Lavoie-Tremblay (Martin Audet) et Karine; sa petite-fille Alexanne Audet; ses frères et soeurs: Maurice Lavoie, Jacinthe, Suzanne et Lucie. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Cancer Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Lavoie et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (Mme Blandine)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 12 mars 2020, à l'âge de 71 ans et 10 mois, Mme Blandine Maltais, fille de feu M. Clément Maltais et de feu Mme Rita Dufour, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 20 mars 2020 de 19 h à 21 h. Le samedi 21 mars 2020, le salon sera ouvert à compter de 11 h. Suivra la célébration de la Parole à 13 h à la chapelle Gravel & Fils. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Marina Maltais (Jean-Guy Savard), Agathe, Jocelyne (feu Gérard Coutu), Murielle (Augustin Morneau). Elle était aussi la soeur de: feu Laurent Maltais (Louisette Claveau), feu Borice (Charlotte Claveau), feu Carol (Gilberte Tremblay), feu Pierre-Eudore, feu Lily (feu Jean-Guy Ouellet). Elle laisse également dans le deuil son filleul Richard Maltais (Chantale Deschênes) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Maltais et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

PICARD (M. Rodrigue)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, le 13 mars 2020, à l'âge de 95 ans, M. Rodrigue Picard, époux de feu Mme Béatrice Desmeules, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le mardi 17 mars 2020 de 12 h à 13 h. Suivra la célébration de la Parole à 13 h à la chapelle Gravel & Fils. Il était le fils de feu M. Hormidas Picard et de feu Mme Émérilda Pelletier. Il laisse dans le deuil ses enfants: Denis Picard (Sandrine), Gaétane (Jocelyn Aubé), Hélène (Louis Gravel), Guy (feu Lysane St-Laurent), Jeannine (Roger Tremblay), Suzanne (feu Hugues Bouchard), feu Marcel, Roger (Christine Lavoie), Yves (Michèle Gagnon), Monique, Serge et également Roland, Rolande et Yvon Picard, Jean-Noël, Camil et Gilbert Savard; ses petits-enfants: Steeve Aubé (Chantale Bouchard), Manon Picard, Nito Alen, Alain Picard, Robin Tremblay, Monia Tremblay (Gino Hovington), Bianca Tremblay, Louis-Marcel Tremblay, Daniel, Jonathan et Anne-Pier Bouchard, Mickaël Picard, Mélanie, Nicolas et Audrey Picard, Carl, Karine et Valérie St-Pierre, Claudia Picard Boily et ses arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Paul-Émile Picard (feu Jeannette St-Hilaire), feu Amédé (feu Ermine Avoine), feu Joseph (feu Laurette Picard), feu Jeanne (feu Georges Picard), feu Martial (feu Rita Bertrand), feu Rita (feu Albert Lecavalier), feu Gertrude (feu Jules Côté), feu Armand (Christiane Picard). Il était le beau-frère de: feu Cyrias Desmeules (feu Marie-Luce Maltais), feu Fernand (Jeanne-D'Arc Tremblay), feu Florentine (feu Jean-Arthur Gravel), feu Rose-Annette (feu Roland Tremblay), feu Claircy (feu René Savard), feu Paul-Émile (feu Thérèse Fortin), Germaine (feu Michel Tremblay). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation de ma vie à www.fondationdemavie.qc.ca. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Picard et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

THIBEAULT (M. Claude)

Le 14 mars 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi à l'âge de 70 ans, M. Claude Thibeault, époux de Mme Micheline Paquet, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 rue Bégin
Coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 20 mars 2020 de 19 h à 22 h. Samedi le 21 mars 2020, le salon ouvrira à compter de 9 h, suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Georges-Henri Thibeault et de feu Mme Rose-Alice Gauthier.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Micheline Paquet; ses enfants: Michel Thibeault, Lynda (Dominic Bédard); ses petits-enfants: Maude et Justin Bédard; ses frères et soeurs: Denise Thibeault (Germain Gagnon), Pauline (Allan Daigneault), Lise (Marcel Lafrenaye), Guy (Rolande Dufour), feu Diane, Laurent (France Morneau), Louise. Il était le gendre de feu Raoul Paquet et de feu Mme Gemma Bouchard. Il était le beau-frère de: Gratien Paquet (Ghyslaine Chouinard), feu Réjean. Il laisse également dans le deuil ses filleuls: Julie Gagnon, Éric Paquet, Vincent Vaillancourt ainsi que Mme Lisette Tremblay, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Thibeault et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

QUART DES TITANS DU TENNESSEE

Ryan Tannehill fait sauter la banque

Associated Press

NASHVILLE — Les Titans du Tennessee ont décidé de continuer à faire confiance au quart qui les a menés à une victoire du Super Bowl, accordant une prolongation de contrat de quatre saisons et 118 millions $ US à Ryan Tannehill.

L'équipe a annoncé la nouvelle dimanche, quelques heures après que l'Association des joueurs de la NFL eut approuvé une nouvelle convention collective.

« Revivons le même parcours ! », a lancé Tannehill par le biais de son compte Twitter.

Après avoir été échangé aux Titans par les Dolphins de Miami en mars dernier, Tannehill a présenté un dossier de 9-4 comme partant, et de 7-3 lors des 10 derniers matchs de la saison régulière, après que les Titans eurent décidé de laisser de côté Marcus Mariota. Tannehill a dominé la NFL avec un coefficient d'efficacité de 117,5, soit le quatrième plus haut de l'histoire de la NFL.

Tannehill a accumulé 2742 verges de gains aériens et 22 passes de touché contre six interceptions pendant la saison régulière. Il a complété 70,3 pour cent de ses passes, un record d'équipe. Il a ajouté 185 verges de gains au sol et quatre majeurs en 43 courses.

Il a aidé les Titans à atteindre le championnat de l'Association américaine pour une première fois en 17 ans, après avoir gagné des matchs éliminatoires à l'étranger contre les Patriots de la Nouvelle-Angleterre et les Ravens de Baltimore. Les Titans ont finalement perdu 35-24 face aux Chiefs de Kansas City, éventuels vainqueurs du Super Bowl.

Tannehill a été invité au Pro Bowl pour une première fois en carrière et a été élu joueur ayant effectué le plus beau retour dans la NFL, selon l'AP.

DERRICK HENRY

Puisque les Titans se sont entendus avec Tannehill, ils peuvent maintenant accorder une prolongation de contrat au porteur de ballon vedette Derrick Henry ou encore le nommer joueur de concession et le forcer à accepter un contrat d'une saison. Henry a dominé la NFL avec 1540 verges de gains en 303 courses et il est devenu le premier joueur de l'histoire du circuit à amasser au moins 180 verges de gains au sol lors de trois matchs consécutifs.

Les Titans ont libéré de l'espace sur leur masse salariale en libérant le secondeur Cameron Wake et le porteur de ballon Dion Lewis, jeudi, puis l'ailier rapproché Delanie Walker et le botteur Ryan Succop, vendredi. Selon le site spotrac.com, les Titans ont libéré plus de 63 millions $ sur leur masse salariale grâce à ces manoeuvres.

Le retour de Tannehill devrait aider les Titans, qui pourraient toutefois perdre les services du bloqueur Jack Conklin et du demi de coin Logan Ryan via le marché des joueurs autonomes.

Les Titans faisaient partie des équipes mentionnées dans les rumeurs entourant le quart des Patriots Tom Brady, qui pourrait devenir joueur autonome mercredi. Brady connaît bien l'entraîneur-chef actuel des Titans, Mike Vrabel, un ancien coéquipier chez les Patriots. Cependant, Brady célébrera son 43e anniversaire de naissance en août, tandis que Tannehill aura 32 ans en juillet.

Henry avait affirmé clairement sa préférence sur l'identité du quart avec lequel il souhaitait travailler lors d'une baladodiffusion le mois dernier.

« Je crois parler au nom de toute l'offensive en disant que nous nous sommes nourris de son énergie, avait affirmé Henry au sujet de Tannehill. Ryan Tannehill est notre quart. Nous avons atteint le championnat de l'Association américaine. Pourquoi ne voudrions nous pas souhaiter le retour de Ryan ? »

Tannehill a été repêché par les Dolphins au huitième rang du repêchage de 2012 et il a disputé ses sept premières saisons avec cette équipe.

Il a effectué 98 départs en huit saisons dans la NFL et trois autres en éliminatoires, compilant un dossier de 51-50. Il affiche une efficacité en carrière de 89,8 et a accumulé 23 176 verges de gains, 145 passes de touché et 81 interceptions.

Les joueurs de la NFL ratifient la nouvelle convention collective



Les gains faits par les joueurs « afin d'obtenir une plus imposante part des revenus de la ligue » ont fait pencher la balance en faveur d'un accord, selon le président sortant de l'AJNFL, Eric Winston. — ARCHIVES AP

La saison de la NFL passera à 17 matchs alors que le calendrier préparatoire sera amputé d'un match

Associated Press

NEW YORK — L'Association des joueurs de la NFL (AJNFL) a approuvé la nouvelle convention collective de la ligue, ce qui signifie que la saison passera bientôt à 17 matchs.

De plus, les salaires des joueurs seront haussés, les effectifs seront plus étoffés et les fonds de pension pour les ex-joueurs et ceux actuels seront plus généreux.

L'entente, qui arrivera à échéance en 2030, a été ratifiée par les 32 propriétaires de la NFL le mois dernier. Les membres de l'Association des joueurs ont analysé la proposition de 439 pages la semaine dernière et soumis leur vote, après que son comité exécutif l'eut refusée à six contre cinq. Cependant, les représentants des joueurs l'ont acceptée à 17 contre 14, l'un d'entre eux choisissant de s'abstenir. De toute évidence, de nombreux joueurs étaient opposés à cette proposition d'entente. Plusieurs joueurs étoiles, dont Aaron Rodgers, Russell Wilson, J.J. Watt et Todd Gurley l'ont publiquement critiquée.

« Je ne peux pas croire que nous ayons accepté ça, a écrit l'ailier rapproché des Colts d'Indianapolis Eric Ebron, sur Twitter. Notre temps dans la NFL est compté et vous ne vouliez pas en extraire le maximum ? [...] 2030, vous auriez pu faire mieux. »

Au total, parmi les 2500 membres du syndicat des joueurs, le scrutin a été remporté 1019-959 par le camp en faveur de l'entente.

Le demi de coin des Ravens de Baltimore Marlon Humphrey a exprimé sa frustration sur le taux de participation au scrutin.

« Environ 500 joueurs n'ont pas voté pour la nouvelle convention collective, a-t-il publié sur Twitter. C'est bien, et mauvais pour cette entente. Je comprends qu'il y ait deux côtés à la médaille. Je suis simplement abasourdi que les gars ne se soient pas impliqués davantage. »

Pour accepter l'offre, il suffisait d'obtenir la majorité. Les résultats ont été dévoilés dimanche.

« Nous nous réjouissons que les joueurs aient voté en faveur de la ratification de la proposition de nouvelle convention collective, qui sera plus généreuse pour tous les joueurs actuels et ceux à la retraite, qui offrira plus d'emplois, qui assurera l'amélioration de la sécurité des joueurs et qui offrira plus de matchs, de meilleure qualité, à nos partisans », a déclaré le commissaire de la NFL, Roger Goodell, par voie de communiqué.

« Nous apprécions les efforts continus des membres du comité exécutif de la NFL et des représentants de l'AJNFL, qui ont travaillé sans relâche depuis un an afin de maintenir des négociations rigoureuses, de bonne foi, pour en arriver à cette entente complète et révolutionnaire », a-t-il ajouté.

Le directeur exécutif de l'AJNFL, DeMaurice Smith, a expliqué tous les enjeux des négociations portant sur la nouvelle entente dans un long gazouillis publié après la fin du scrutin, samedi soir.

« La proposition d'entente contient des améliorations dans chacune des catégories de rémunération, des heures de travail, des conditions de travail et des fonds de pension pour les joueurs actuels et ceux retraités, a-t-il écrit. Comme c'est le cas dans toute négociation, la proposition présente également des concessions à l'autre partie, qui ont été analysées, puis pondérées, pour l'ensemble de l'entente collective. »

La saison 2020 de la NFL commencera officiellement le 18 mars, avec l'ouverture du marché des joueurs autonomes et de celui des transactions.

Le calendrier de 17 matchs ne sera pas adopté avant la saison 2021. La logistique pour un nombre impair de matchs – il faudra des matchs en lieu neutre, ou encore déterminer quelles équipes obtiendront neuf matchs à domicile – sera clarifiée d'ici là.

La prolongation de la saison n'était pas un enjeu pour les joueurs en 2011, lorsqu'ils ont conclu l'entente actuelle de 10 ans après plus de quatre mois et demi de lock-out. Mais les gains qu'ils ont faits dans ce nouveau contrat de travail « afin d'obtenir une plus imposante part des revenus de la ligue » a fait pencher la balance en faveur d'un accord, a déclaré le président sortant de l'AJNFL, Eric Winston.

L'ajout de deux équipes en éliminatoires n'est pas un sujet qui a été abordé pendant les négociations ; les propriétaires peuvent adopter cette mesure sans le consentement de l'AJNFL. Ça devrait se concrétiser cette saison, ce qui signifie que seule la meilleure équipe de chaque association obtiendra un laissez-passer pour le deuxième tour.

Les gains enregistrés par l'AJNFL

- Une augmentation de 47 pour cent des revenus de la ligue sera attribuée aux joueurs, et ce pourcentage fluctuera en fonction de la longueur de la saison.
- Une réduction du calendrier préparatoire, qui passera de quatre à trois matchs. Les congés seront plus nombreux pendant les camps d'entraînement.
- Une amélioration des fonds de pension ; des groupes de joueurs jadis exclus de la convention collective seront ajoutés.
- Deux postes de plus seront disponibles au sein de chaque équipe, faisant passer l'effectif total de 53 à 55 joueurs. C'est donc 64 postes de plus dans la ligue.
- Des équipes d'entraînement plus étoffées, et moins de règles entourant les décisions des équipes relatives à ces joueurs.
- La période de dépistage de la marijuana chez les joueurs sera plus courte ; les mesures disciplinaires pour sa consommation seront moins sévères et les amendes pour des gestes répréhensibles sur le terrain seront moins importantes.

ASSOCIATED PRESS

FERMETURE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

Les stations de ski se croisent les doigts pour Pâques

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les stations de ski du Valinouët et du Mont-Édouard semblaient se diriger vers une saison de rêve. Les conditions favorables durant le temps des Fêtes et de la semaine de relâche laissaient entrevoir une saison fructueuse. Au moins, les stations de ski ont pu accueillir les skieurs et planchistes une dernière fois en fin de semaine avant de devoir fermer leurs portes pour une période indéterminée.

Dans un scénario idéal, les dirigeants espèrent que la situation soit résorbée un peu avant la fin de semaine de Pâques, ce qui pourrait leur permettre de travailler les pistes pour accueillir les amateurs de ski de printemps, mais l'optimisme était mitigé.

Porte-parole de la station de ski Le Valinouët de Saint-David-de-Falardeau, Stéphane Leblond a indiqué que la clientèle a pu profiter d'excellentes conditions de glisse, samedi. « Samedi, nous avons quand même eu beaucoup de monde. Nous avions des conditions de neige extraordinaires. Oui, il ventait, mais contrairement à vendredi (où la station était fermée), c'était des vents d'ouest, alors que vendredi, c'était des vents d'est qui sont problématiques lorsque nous sommes au sommet de la montagne. Vendredi, il est tombé 50 centimètres de neige et samedi, il est tombé 30 centimètres durant la journée. Dimanche, nous avons eu un peu de monde », rapporte M. Leblond.

Pour une rare fois, tous les éléments semblaient réunis pour que les centres de glisse de la région surfent vers une excellente saison. La station de glisse de Falardeau ne faisait pas exception. « Pour l'instant, ce n'est pas catastrophique, mais si ça s'était produit dans le temps de la relâche, ça aurait été une autre histoire », mentionne M. Leblond.

« On avait une saison de rêve, cette année, avec le temps et l'enneigement. On n'en revenait pas d'avoir réussi à avoir un temps des Fêtes et une relâche extraordinaires, mais là, on ne peut rien y faire. C'est du jamais-vu. Ça finit en queue de poisson », concède-t-il.

La station Le Valinouët avait prévu fermer vers le 18 avril, soit une semaine après Pâques. Ce sera donc à suivre.

MONT-ÉDOUARD

Dans les circonstances, le DG du Mont-Édouard, Frédéric Blouin, était satisfait de la participation au Festi haute-route et télémark et de l'achalandage, en fin de semaine, à la station anjeannoise. « On a eu une belle représentation. Ce n'était pas une grande foule, de sorte qu'on a pas mal été dans nos achalandages réguliers pour la saison », a-t-il indiqué à l'autre bout du fil.

La relâche avait été bonne et le Mont-Édouard s'apprêtait à finir la saison en lion, mais les dirigeants ont dû se conformer aux directives gouvernementales (provincial et municipal).

La municipalité a annoncé la fermeture de « la totalité de nos installations ainsi que nos opérations en date du dimanche 15 mars, à 16 h 30, et ce, jusqu'à nouvel ordre, peut-on lire dans un communiqué. Nous comprenons que cette décision aura un impact sur la clientèle et pourra causer une certaine frustration. Nous misons cependant sur votre compréhension et votre sens des responsabilités à l'égard de la présente décision afin que tous ensemble, nous limitions les impacts du COVID-19 au sein de la population québécoise. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration durant cette période critique pour la santé de tous. L'objectif de cette mesure est de limiter les déplacements de population pouvant favoriser la propagation du virus, en concordance avec les intentions du gouvernement provincial. »



Comme la station de ski du Mont-Édouard de L'Anse-Saint-Jean, Le Valinouët de Saint-David-de-Falardeau a dû fermer ses portes en raison de la pandémie de COVID-19. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

C'était une question de temps

C'était une question de temps, mais c'est maintenant au tour des stations de ski de suspendre leurs activités pour une période indéterminée. Dimanche, l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) s'est donc pliée à la demande du premier ministre François Legault et les stations de ski ont fermé leurs portes entre 16 h et 16 h 30 dimanche.

« Nous comprenons parfaitement la situation. Notre industrie est solidaire dans la gestion de la crise actuelle et nous croyons que la priorité doit être la santé du public », a déclaré Yves Juneau, président-directeur général de l'ASSQ.

« Nous sommes conscients que cette décision fragilisera la santé financière de l'industrie et aura un impact important sur les 33 000 personnes qui travaillent dans notre secteur. Nous sommes confiants que les autorités gouvernementales apporteront le soutien nécessaire aux nombreuses familles et chefs d'entreprises affectés par cette décision », a précisé M. Juneau, dans un communiqué.

L'association indique être demeurée en relation constante avec les représentants de la Direction de la Santé publique du Québec, le ministère du Tourisme, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec et la cellule de crise mise en place par les partenaires de l'industrie, ce qui a permis d'adapter les opérations des stations en fonction des directives émises jusqu'à dimanche.

L'industrie réitère son intention de se soumettre à toutes nouvelles directives provenant de l'Agence de la santé publique du Canada ainsi que des autorités gouvernementales québécoises. L'Association anticipe un grand nombre d'appels et de courriels aux services à la clientèle des stations de ski et demande à tous de faire preuve de patience pour les suivis aux différentes demandes et questions.

L'ASSQ invite le public à suivre l'évolution de la situation par l'entremise des annonces effectuées sur les réseaux sociaux de chaque station et est sincèrement désolée des inconvénients que cette décision pourra occasionner. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

DIRECTIVES DE BASEBALL QUÉBEC

Les camps d'entraînement suspendus jusqu'au 27 mars

Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, Baseball Québec a demandé à ses associations et organisations de suspendre leur camp d'entraînement jusqu'au 27 mars. Cette décision a été prise en fonction des recommandations du gouvernement à la suite de l'annonce de la fermeture des écoles pour les deux prochaines semaines. Des directives seront émises par la Fédération d'ici le 27 mars concernant les activités baseball dans la province après cette date.

Baseball Québec tient à réitérer l'importance de l'application des précautions de base émises par le gouvernement (tousser et éternuer dans son coude et se laver les mains pendant au moins 20 secondes) afin d'éviter la propagation autant du virus de la grippe que de la COVID-19. Ces gestes sont essentiels et à respecter en tout temps.

Également, les camps printaniers en Floride des programmes sport-études sont maintenant suspendus. Les joueurs et entraîneurs seront sous peu de retour au pays et nous leur demandons de suivre les recommandations du ministère et de rester en quarantaine durant 14 jours à leur retour.

BASEBALL MINEUR JONQUIÈRE

À la suite des directives émises, l'Organisation du baseball mineur de Jonquière (OBMJ) a décidé de reporter ses journées d'inscription, qui devaient être tenues dans les locaux de la Cité Saint-François les 19 et 26 mars. Les dirigeants incitent les gens à utiliser l'inscription en ligne qui se retrouve sous ce lien *https://apps.publicationsports.com/.../online-registration.ht.*

De même, selon le développement de la situation, les dirigeants annonceront les soirs disponibles pour compléter le paiement ou effectuer l'inscription. C'est pourquoi nous vous recommandons fortement l'inscription et le paiement en ligne. On précise également que les dates des camps d'entraînement en avril peuvent être reportées à plus tard.

Il vaut mieux consulter la page Facebook de l'association de baseball mineur de votre secteur pour connaître les procédures à suivre dans chaque cas. **JOHANNE SAINT-PIERRE**



Samedi, Léandre Bouchard (#14) a pris part à l'épreuve short track de Vail Lake, en Californie, où il a pris le 11e rang après un petit manque d'énergie au dernier tour. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

DE RETOUR À ALMA MARDI

Bouchard écourte son programme dans l'Ouest

Alors qu'il s'enlignait pour connaître un excellent début de saison, l'Almatois Léandre Bouchard devra poursuivre une partie de sa préparation à la maison puisque l'Union cycliste internationale (UCI) a suspendu tous les événements prévus à son calendrier dans les territoires identifiés à risque par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Ainsi, l'épreuve cross-country de Vail Lake en Californie, à laquelle Léandre devait participer dimanche, a été annulée. L'Almatois a donc dû changer ses plans, lui qui se proposait de participer aux courses de Vail Lake et de Bonelli pour ensuite se rendre en Colombie-Britannique et prendre part à la première étape de la Coupe Canada, à Bear Mountain. L'olympien rentrera plutôt à la maison mardi et sera en isolement volontaire pour 14 jours.

Joint dimanche, son entraîneur Jude Dufour assure que son protégé n'est pas découragé par la situation, « parce qu'on est tous dans le même bateau, fait-il valoir. Oui, c'est un peu décourageant pour tout le monde du sport en général. La seule chose que Léandre peut faire, c'est de se remettre à l'ouvrage. [...] Les espoirs de se qualifier (pour les Jeux de Tokyo) sont encore bien présents. »

BIEN PLACÉ

Pour l'instant, Léandre, qui pointe au 16e rang du classement mondial, son meilleur en carrière, est en bonne position. L'Almatois peut aussi s'estimer chanceux, car il a pu participer à des épreuves en Espagne, où il a remporté la dernière étape de l'Andalucía Bike Race, pour finir troisième au classement général final. Il a aussi remporté, pour une troisième année consécutive, la Traversée du lac Saint-Jean à vélo avant de s'envoler pour la Californie, où il a tiré son épingle du jeu jusqu'à ce que l'UCI mette tous les événements sur pause.

En effet, l'UCI a adopté une série de mesures restrictives qui visent à « assurer au maximum la sécurité sanitaire des individus concernés par les événements cyclistes et l'équité sportive entre les participants. » Les classements pour toutes les épreuves figurant au calendrier international de l'UCI sont gelés à partir du 15 mars, et ce, jusqu'à nouvel ordre, ou à tout le moins jusqu'au 3 avril.

À compter de mardi, Léandre Bouchard sera en isolement et reprendra son entraînement à la maison, via le programme Swift. Son entraîneur n'avait pas prévu de la musculation en salle, donc ce ne sera pas un problème. Et dès que le temps le permettra, il roulera en Fatbike et en vélo de montagne avec le club Cyclone.

La sélection canadienne se terminera à Novo Mesto, en Slovénie, en mai, mais tout peut changer. Le Canada n'a toujours qu'une seule place disponible pour la discipline du vélo de montagne cross-country aux Jeux de Tokyo. Ce sera donc à suivre! **JOHANNE SAINT-PIERRE**

CONCOURS KRAFT HOCKEYVILLE

Le suspense perdure à Saint-Félicien

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Le suspense va se prolonger pour connaître les quatre finalistes du concours Kraft Hockeyville. L'organisation, qui devait annoncer le carré d'as des candidatures reçues pour l'édition 2020 le 14 mars, a décidé de suspendre le dévoilement à plus tard, après consultation avec ses partenaires, la Ligue nationale de hockey (LNH) et l'Association des joueurs de la LNH.

Le dévoilement devait s'effectuer en direct samedi, à 18 h 30, lors de l'émission *Hockey Central Saturday* sur les ondes de CBC, juste avant le match Toronto-Boston. Mais comme la LNH a suspendu ses activités pour l'instant, l'organisation du concours en fait autant. La bonne nouvelle, cependant, c'est qu'une équipe de Sportsnet est venue tourner des capsules mercredi dernier, à Saint-Félicien. Une démarche qui porte à penser que le Centre récréatif Marianne Saint-Gelais pourrait se retrouver parmi les finalistes de l'avant-dernière étape du concours.

« Nous avons reçu un courriel vendredi soir, vers 21 h, nous expliquant qu'ils avaient suspendu le dévoilement du résultat des quatre derniers finalistes et qu'ils allaient recommuniquer avec nous. On parle d'un report et non d'une annulation », a indiqué le conseiller municipal de Saint-Félicien, Alexandre Paradis, lorsque joint dimanche.

« En retardant l'annonce du 14 mars, j'imagine qu'ils vont aussi retarder la période de votation du 27 et 28 mars. On est en attente », avance M. Paradis, qui est aussi membre du comité pour la candidature du centre sportif félicinois.

Les chances du centre félicinois sont certainement bonnes puisque l'équipe de tournage de Sportnet a réalisé des capsules vidéo avec le conseiller Alexandre Paradis, avec l'instigateur du projet, Éric Saint-Hilaire, et avec Gaston Girard, qui est le plus grand bénévole du hockey mineur de Saint-Félicien. Ils ont aussi filmé du patinage de vitesse, du patinage artistique et du hockey mineur.

« C'est ce qui nous met en confiance. Ils n'ont pas dû en filmer dix (des endroits en lice pour le concours). Ils étaient une équipe de trois qui sont venus par avion. On ne pense pas qu'il y en a d'autres au Québec. Alors, on reste en attente. (Le report) s'est décidé à la dernière minute, puisque vendredi, dans la journée, nous avions des communications avec eux voulant que le programme ne soit pas modifié. Ç'a l'air à s'être décidé en fin de journée, comme quoi ils allaient suivre la vague. Car il y a plusieurs partenaires associés au concours », rappelle l'élu félicinois.

« En retardant l'annonce du 14 mars, j'imagine qu'ils vont aussi retarder la période de votation du 27 et 28 mars. On est en attente. »

— Alexandre Paradis

La municipalité qui remportera le concours recevra un montant de 250 000 $, qu'elle pourra investir pour l'amélioration de ses installations sportives, dans le cas présent le centre récréatif Marianne Saint-Gelais.

Les gagnants seront aussi les hôtes d'un match de la LNH, comme ça avait été le cas en 2008, lorsque Roberval avait remporté la palme. À l'époque, le Canadien avait croisé le fer avec les Sabres de Buffalo sur la glace du Centre sportif Benoit-Lévesque. Plusieurs activités avaient été organisées, dont la visite d'anciens joueurs de la LNH.

À défaut de remporter le concours, Saint-Félicien ne serait pas en reste si elle fait partie des quatre finalistes puisqu'elle aurait alors droit à un montant de 25 000 $ pour rafraîchir les installations de son centre récréatif.

SUSPENSION DES ACTIVITÉS DE LA LNH

Le CH soutiendra ses employés pendant la pause

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien de Montréal a annoncé, dimanche, la mise en place de mesures extraordinaires pour les 1200 employés événementiels du Canadien et du Rocket de Laval, afin d'atténuer les impacts de la pause de la LNH et de l'AHL.

Pour les employés qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi, l'organisation versera une compensation correspondant à 75 % du salaire que les employés auraient reçu pour les matchs de hockey restants de la saison régulière du Canadien ou du Rocket – soit quatre matchs dans le cas du Canadien et huit matchs pour le Rocket.

Pour les employés admissibles à l'assurance-emploi, l'organisation bonifiera les prestations d'assurance-emploi de 40 % afin que les employés reçoivent 95 % – le maximum autorisé par Service Canada pour qu'ils soient admissibles à la totalité des prestations d'assurance-emploi – du salaire qu'ils auraient reçu pour les matchs de hockey restants.

« Notre industrie traverse une période difficile et nos employés sont durement affectés par les récents événements. Le Club de hockey Canadien et l'organisation du Rocket tenaient à déployer les moyens nécessaires afin de contribuer à alléger l'impact de cette situation très particulière sur nos employés, que je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement pour leur compréhension et collaboration », a mentionné le propriétaire, président et chef de la direction, Geoff Molson, dans un communiqué.

Plusieurs autres formations ont annoncé des mesures similaires au cours des derniers jours.

La LNH a annoncé jeudi qu'elle mettait sa saison sur pause pour une durée indéterminée en raison de la pandémie de la COVID-19. La Ligue américaine de hockey a vite emboîté le pas.

HOCKEY UNIVERSITAIRE

La saison de rêve de Samuel Harvey prend fin abruptement

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

La saison de rêve du gardien almatois Samuel Harvey et des Reds de l'Université du Nouveau-Brunswick a pris fin abruptement, jeudi soir, à la veille de leur premier match au Championnat canadien U Sports de hockey masculin, à Halifax.

Après les deux premiers affrontements, les organisateurs ont été forcés d'annuler la compétition nationale dans la foulée de toutes les mesures prises afin de contenir la propagation du virus de la COVID-19. Le match initial des Reds était prévu vendredi, à 14 h.

« Quand on a eu la nouvelle, on était tous réunis dans une salle, les entraîneurs et les joueurs pleuraient. On prenait ça vraiment à coeur, le Championnat canadien. C'était donc une nouvelle désolante, surtout pour nos gars qui étaient revenus pour une cinquième année pour gagner. C'est assez plate. Maintenant, on n'est pas différents des autres, que ce soit les 20 ans dans le junior majeur et ceux qui vont finir leur carrière dans le hockey mineur de cette manière. C'est juste une fin plate », commente le gardien de 22 ans.

« Quand j'ai décidé de signer avec UNB, le but dont ils me parlaient tout le temps, c'était de gagner le Championnat canadien. Ce n'était jamais de remporter la saison ou les séries. Ils voulaient se rendre jusqu'au bout », raconte Samuel Harvey, qui a connu toute une première saison dans les rangs universitaires, trouvant une place avec l'équipe des recrues U Sports. Il a maintenu un dossier de 14-2 avec une moyenne de 1,87 et un pourcentage d'arrêt de ,912.

« J'ai eu un premier match plus difficile, mais après, ç'a super bien été. On avait une très bonne équipe. J'étais encore une fois très chanceux. Ça m'aide également. Je pense que j'ai réussi à bien m'adapter au niveau de jeu et je travaille toujours aussi fort pour m'améliorer », assure l'ancien des Huskies de Rouyn-Noranda. Il partageait le travail devant le filet avec Rylan Parenteau, qui a évolué dans la Ligue de l'Ouest et avec qui il a développé une excellente relation. Samuel Harvey a toutefois vu plus d'action en séries dans le parcours des Reds vers les grands honneurs, après une saison du tonnerre de 26 victoires en 30 rencontres, remportant les 14 derniers matchs. En séries, après avoir facilement balayé la ronde 3 de 5 face à l'Université de Moncton en demi-finale, ils ont perdu le premier match de la finale 2-1, à domicile contre Acadia, mais ont rebondi dans une courte série 2 de 3 avec des victoires de 6-0 et 5-1 pour mettre la main sur le titre.

« On avait une très bonne équipe. Je dirais même que le niveau m'a énormément surpris au début. Ceci étant dit, je pense que la ligue devient de plus en plus forte et les autres équipes se sont améliorées », estime Samuel Harvey.



Samuel Harvey avait été invité au camp des recrues du Canadien, en 2018. — ARCHIVES LA PRESSE

INVITATION ESPÉRÉE

Après cette première année couronnée de succès, le gardien almatois espère recevoir une invitation à un camp d'entraînement professionnel l'été prochain.

« Je ne sais pas si ça va se produire. En ce moment, c'est pas mal incertain partout avec ce qui se passe. On va voir ce qui va se passer », met en contexte Samuel Harvey, qui devrait être de retour à l'Université du Nouveau-Brunswick.

S'il disputait une partie professionnelle, il se retrouverait inéligible pour une saison complète. « Si j'ai des offres, même si ça m'étonnerait quand même un peu comme joueur de première année, c'est sûr que je vais les regarder avec mon agent. Par contre, mon diplôme, je vais l'avoir l'année prochaine. Il faudrait que ce soit une excellente offre », annonce celui qui aimerait signer un contrat à l'issue de sa deuxième et dernière saison avec les Reds.

Étant donné qu'il a eu des cours crédités en raison de ses acquis obtenus au cégep, Samuel Harvey complétera son baccalauréat en administration des affaires en seulement deux ans. Malgré la suspension actuelle des cours, il prévoit demeurer à Fredericton et même y passer l'été afin de poursuivre son cheminement scolaire.

EN BREF

Élites en deuil

Les Élites midget AAA de Jonquière sont en deuil de l'un de leurs bâtisseurs, à la suite du décès de Gérard Bergeron, à l'âge de 74 ans. M. Bergeron a commencé à travailler bénévolement au sein de l'organisation dès la deuxième année d'activité des Élites dans la Ligue de hockey midget AAA du Québec, à titre de représentant du club Jamik, et il a siégé au conseil d'administration à titre de directeur. M. Bergeron a été un bâtisseur et un homme important de l'organisation pendant de nombreuses années. Ses funérailles auront lieu lundi, dès 11 h, en l'église Saint-Dominique. La section des sports du *Quotidien* et du *Progrès* se joint à l'organisation pour offrir ses condoléances à la famille et aux proches du défunt.

Pas de patrouilleurs

La rencontre provinciale de la Patrouille canadienne de ski au Québec (PCSQ), qui devait réunir quelque 200 membres à Saguenay et au Valinouët, du 20 au 22 mars, a été annulée.

Marie-Ève Carrier

La coordonnatrice marketing du Mont-Édouard, Maire-Ève Carrier, a terminé son contrat, samedi. Elle amorcera une carrière en marketing à Ville de Saguenay. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

MESURES PRISES PAR LA LHJMQ

Kotkov et Kniazev rentrent chez eux

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les deux joueurs russes des Saguenéens de Chicoutimi, l'attaquant Vladislav Kotkov et le défenseur Artemi Kniazev, sont retournés dans leur famille en Russie, se conformant ainsi à la directive émise par la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). Ils ont donc quitté le Saguenay, dimanche matin, vers 10 h, à partir de l'aéroport de Bagotville.

Même si le circuit Courteau met en place une procédure pour le retour des joueurs européens dans leur pays natal, ce ne sont pas tous les joueurs qui veulent rentrer à la maison. En effet, selon Matthew Vachon, du journal *La Nouvelle Union*, les joueurs russes des Tigres de Victoriaville, Mikhail Abramov et Egor Serdyuk, « préfèrent demeurer à Victoriaville, où ils se sentent en sécurité. Les deux patineurs de 18 ans jugent qu'il est trop risqué d'aller dans les aéroports ou de retourner en Europe, où les risques de contracter cette maladie semblent plus grands. Dans la Russie natale des deux hockeyeurs, il y avait seulement 59 cas répertoriés de la COVID-19 et aucun décès qui en découlait. Le gouvernement russe a cependant commencé à mettre certaines mesures en place, dont la fermeture de ses frontières terrestres avec la Norvège et la Pologne », peut-on lire dans l'article de Matthew Vachon.

Même si, jeudi, les trois circuits de la Ligue canadienne de hockey (LCH) ont suspendu leurs activités pour une période indéterminée, il n'est toujours pas question d'annuler la présente campagne.



Saguenay a fermé ses installations de plein air, dont le très populaire parc Rivière-du-Moulin. Un préposé avisait les gens à l'entrée du parc que l'infrastructure était fermée et qu'ils s'y aventuraient à leurs risques. Les pistes de ski de fond et les sentiers pédestres n'ont pas été travaillés, mais cela n'a pas semblé décourager les visiteurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : SAMEDI 14 MARS 2020
lotoquebec.com

LOTERIE MENSUELLE
loto-québec
5 lots de 125 000 $
1336695 1468522 1945987 2458436 2539815
Numéros décomposables dans l'ordre
NUMÉRO COMPLET 125 000 $ | 4 DERNIERS CHIFFRES 100 $
6 DERNIERS CHIFFRES 5 000 $ | 3 DERNIERS CHIFFRES 10 $
5 DERNIERS CHIFFRES 500 $ | 2 DERNIERS CHIFFRES 5 $

5 lots de 50 000 $
2286032 3078813 3198273 3687814 3716846
5 lots de 25 000 $
1455821 2049727 2461410 2702578 2720035
Numéros décomposables dans l'ordre
NUMÉRO COMPLET 50 000 $ / 25 000 $ | 4 DERNIERS CHIFFRES 100 $
6 DERNIERS CHIFFRES 5 000 $ | 3 DERNIERS CHIFFRES 10 $
5 DERNIERS CHIFFRES 500 $ | 2 DERNIERS CHIFFRES 2 $

Lotto MAX + MAXMILLIONS
Ce mardi 55 MILLIONS $ + 4 MAXMILLIONS (approx.)
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
0037000

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : SAMEDI 14 MARS 2020
Lotto 649 01 02 23 27 31 32 | 43 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
58629232-02
Québec 49 11 14 35 38 43 47 | 40 compl.
Extra 4123342
LOTERIE MENSUELLE loto-québec
De retour pour les 50 ans de Loto-Québec!
Consultez les résultats complets de cette loterie à lotoquebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.
TOUT OU RIEN 02 03 05 07 08 10 12 14 15 16 18 20
Quotidienne 2 82 3 219 4 6478
Lotto Poker 6 9 10 10 A
Banco Turbo x2
02 04 06 07 08
17 19 21 23 27
36 40 43 51 52
53 55 63 66 68
Sprint 01 18 22 31 50
Lotto D 5 6 2 2 5 6 2 4
Triplex 02 03 04 29 34
Astro Jour - Mois - Année - Signe
14 AVRIL 16 GÉMEAUX
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
0020565

POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

Saguenay ferme ses infrastructures sportives et culturelles

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Depuis dimanche matin, Saguenay a fermé toutes ses installations sportives et culturelles, et ce, pour une période indéterminée. Cette décision a été prise samedi, à la suite d'une nouvelle rencontre du centre de coordination des mesures d'urgence. Toutes les activités prévues dans les prochains jours dans les infrastructures de sports, de loisirs, de plein air, culturelles et artistiques sont donc annulées ou reportées à une date ultérieure.

« Cette décision fait suite à une réévaluation de la situation en tenant compte de la sécurité des citoyens de Saguenay et des employés municipaux », indique le service des communications de la Ville.

Concernant les glaces dans les arénas, elles seront maintenues comme à l'habitude. Pour le moment, tous les employés municipaux resteront en poste et seront rémunérés. La situation sera réévaluée en début de semaine prochaine.

La fermeture des arénas affectera environ 80 équipes évoluant dans les différentes ligues de hockey adulte, selon le directeur des communications, Jeannot Allard.

La liste des infrastructures fermées comprend les cinq arénas de Chicoutimi, les trois de Jonquière et les deux de La Baie, les huit centres de plein air, incluant les centres de ski Mont-Bélu de La Baie et Mont-Fortin de Jonquière, ainsi que les centres Le Norvégien de Jonquière, le parc Rivière-du-Moulin de Chicoutimi et le Bec-Scie de La Baie, de même que les deux piscines et le Club Sagym. Le club de gymnastique Jako de Jonquière n'évoluant pas dans un bâtiment appartenant à la Ville, il n'était pas touché par cette décision, mais la direction a décidé de suspendre les activités pour deux semaines. La situation sera réévaluée la semaine prochaine.

SOCCER LE VENTURI

Le club de soccer Le Venturi doit aussi revoir la tenue de ses activités. La technologie aidant, les séances d'information pour les parents, qui devaient avoir lieu cette semaine à Chicoutimi, Jonquière et Shipshaw, seront remplacées par une vidéo Facebook en direct, qui aura lieu mercredi (18 mars), à 19 h 30, sur la page du club (Soccer Saguenay). Les gens pourront poser leurs questions par écrit pendant la diffusion et les dirigeants prendront le temps de répondre aux questions à la fin de la présentation.

L'inscription en ligne se fera à compter du 23 mars selon les modes de paiement suivants : par crédit et par débit. Par débit, les gens auront cinq jours pour procéder au paiement par virement Interac. Les paiements par carte de crédit occasionnent des frais de service – entre 5 $ et 12 $ selon l'âge du participant. Et si la saison devait être annulée, les gens seront entièrement remboursés. Cependant, rien n'indique que la saison sera écourtée ou annulée, précise le directeur général du club, Maxime Pepin-Larocque.

Évidemment, les activités de la concentration sport-études sont aussi suspendues jusqu'au 30 mars. Idem pour les camps d'évaluation des équipes AA. Le club continue d'offrir les services, mais invite les gens à communiquer par téléphone (418 698-3254), par courriel (*dg@soccersaguenay.com*) ou par Facebook plutôt que de se présenter aux bureaux.

TENNIS ARVIDA

Le Club de tennis intérieur Saguenay (CTIS) sera fermé jusqu'au 29 mars inclusivement. Les membres du conseil d'administration ont pris la décision de fermer les installations à compter d'aujourd'hui (lundi) pour une période de 14 jours sur recommandation du gouvernement du Québec et de Saguenay.

LE PATRO

À l'instar de bien d'autres organismes, le Patro de Jonquière s'est résolu à suspendre ses activités pour une période indéterminée. Les gens sont invités à consulter la page Facebook du Patro pour connaître la suite des choses et les décisions à venir.

CULTUREL

Pour ce qui est du milieu culturel, les 32 centres communautaires et culturels de Chicoutimi seront fermés, tout comme les 25 centres de Jonquière et les six à La Baie, incluant les musées du Fjord et William-Price, ainsi que le Théâtre du Palais municipal. Dans ce dernier cas, les répétitions pour *La Fabuleuse Histoire d'un Royaume* sont aussi suspendues.

« Cela touche aussi une quarantaine d'infrastructures et/ou organismes œuvrant dans les milieux culturels et artistiques, dont, entre autres, La Pulperie, les bibliothèques de Saguenay, Diffusion Saguenay, l'Institut des arts, l'Atelier de musique de Jonquière, le Théâtre La Rubrique, les Maisons de jeunes et les centres multiservices », précise-t-on dans le communiqué.

AVEC DAVE AINSLEY

Le désert dans les centres d'entraînement

Le gouvernement Legault a demandé, dimanche, la fermeture des centres d'entraînement, des salles de danse, de spinning, de zumba et de yoga jusqu'au 30 mars. Une rapide tournée de quelques centres d'entraînement de Saguenay a permis de constater que tant la clientèle que le personnel s'attendaient à ce qu'une telle mesure soit appliquée.

Dimanche, il n'y avait qu'une poignée de clients qui s'entraînaient. À l'entrée d'Énergie Cardio de Chicoutimi, une affiche faisait le point sur la situation et avisait la clientèle de la fermeture. Le personnel en place laissait même entendre que l'équipe songeait à organiser des activités extérieures pour maintenir la bonne forme, bien sûr dans le respect du nombre de participants requis.

Au nouveau centre Éconofitness, le stationnement était désert et l'accès au centre était verrouillé. Chez Mega Forme, deux personnes profitaient des dernières heures d'ouverture pour s'entraîner avant que les lieux soient fermés pour deux semaines.

Bref, personne n'était surpris et certaines organisations ne semblaient pas embêtées quant à la manière de dédommager les clients pour cette fermeture forcée, notamment en prolongeant du même nombre de jours ou de semaines l'abonnement de l'utilisateur. Les clients sont aussi invités à surveiller la page Facebook de leur établissement pour connaître les développements de cette situation. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

CÉDÉ 15 FOIS AU CLUB-ÉCOLE DES GOLDEN KNIGHTS

Nicolas Roy, un habitué des voyages entre Chicago et Las Vegas

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Au cours des derniers mois, Nicolas Roy est devenu un habitué du vol entre Chicago et Las Vegas. Cédé 15 fois au club-école des Golden Knights, l'attaquant de 23 ans a convaincu ses entraîneurs qui lui avaient confirmé sa place dans la grande ligue avant que son élan ne soit stoppé par le coronavirus.

« Ils m'ont dit que ce n'était pas impossible que je fasse encore quelques allers-retours à Chicago, mais c'est plus pour la masse salariale », expliquait récemment l'ancien capitaine des Saguenéens, qui venait d'ailleurs tout juste de trouver un endroit permanent où demeurer.

« Même quand j'étais renvoyé avant Noël, ils me disaient que j'allais revenir et que c'était souvent une question de masse salariale, ou peu importe. Je savais que j'allais revenir, mais de savoir qu'il y a beaucoup de chances que je reste toute l'année, c'est vraiment agréable », d'indiquer le numéro 10.

Avant que la Ligue nationale stoppe ses activités, Roy avait encore une fois été cédé dans la Ligue américaine, avant d'être rappelé quelques heures plus tard.

« C'est sûr que ça n'a pas été une année facile. Toutes les fois que j'essayais de faire ma place en haut, j'étais retourné dans la Ligue américaine. C'est la vie. Ça reste du hockey. Ce n'était pas non plus si difficile de s'adapter », de confier Nicolas Roy, précisant que dès la saison prochaine, le club-école déménagera à Las Vegas afin d'éviter ces longs voyages accompagnés de décalage horaire.

« C'est ce que j'ai vécu toute l'année, mais ça en vaut la peine », d'estimer Nicolas Roy, qui devait disputer, jeudi soir, son 29e match de la saison dans la Ligue nationale, lui qui a marqué son cinquième but lundi. L'attaquant natif d'Amos, qui cumule également cinq passes, a précisé que depuis les Fêtes, il a passé la majorité de son temps avec les Golden Knights. À preuve, il n'a disputé que cinq matchs avec les Wolves de Chicago en 2020 contre 21 avec les Golden Knights.



Après avoir effectué de nombreux allers-retours entre le club-école des Golden Knights à Chicago et le club de la LNH à Las Vegas, l'ancien capitaine des Saguenéens Nicolas Roy continue de trimer dur afin dans le but de faire sa place définitivement avec les Knights la saison prochaine. — ARCHIVES LA PRESSE

« Chaque match, ça va de mieux en mieux. Lors des derniers matchs, je me suis retrouvé sur la deuxième ligne (avec Max Pacioretty et William Karlsson). On a aussi des blessés, mais on voit qu'ils me font de plus en plus confiance et je joue de mieux en mieux », d'expliquer Nicolas Roy, convenant que l'arrivée de Peter DeBoer, après le congédiement surprise de Gerard Gallant, a provoqué une hausse de son utilisation.

« L'entraîneur m'aime vraiment beaucoup. Ça paraît et il est vraiment bon avec nous. C'est l'fun de l'avoir », d'exprimer Nicolas Roy, qui, en plus de ses dix points dans la Ligue nationale, en avait amassé 22 en 27 rencontres dans la Ligue américaine.

À la dernière année de son contrat d'entrée dans la LNH, cette éclosion ne pouvait pas mieux tomber pour le choix de 4e ronde des Hurricanes de la Caroline, qui est passé à la formation du Nevada l'été dernier, dans une transaction qui a amené l'attaquant Erik Haula dans le camp adverse.

« C'était l'objectif, de m'établir dans la LNH, et c'est encore ça. Je n'ai pas signé de contrat encore et je vais continuer de pousser. C'est sûr que je veux avoir un contrat unique à la LNH l'an prochain pour ne pas devoir passer à travers de ce que j'ai déjà fait. C'est de continuer de travailler fort. Les gars sont super agréables et l'organisation aussi. C'est sûr que je veux rester ici », de témoigner Nicolas Roy.

HOCKEY UNIVERSITAIRE
LA SAISON DE RÊVE DE SAMUEL HARVEY PREND FIN ABRUPTEMENT
29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

Un contenu crédible et pertinent

Un environnement publicitaire efficace et performant

Un suivi des grands dossiers

L'actualité régionale expliquée

Toujours d'actualité

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Des projets spéciaux diversifiés

Un regard sur la scène culturelle

Les résultats sportifs des athlètes d'ici et d'ailleurs

Des chroniques qui font réagir

0034885